

# CE CHÊNE REJOINDRA LA « FORêt » DE LA CATHÉDRALE

LA LETTRE

B

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 38 / été 2021



Forêt domaniale de Bercé, dans la Sarthe, hiver 2021. Classée Forêt d'Exception, elle est le fleuron de la forêt française. Avec 3 000 ha de chênes et 2 400 ha de résineux.



**Ensemble pour une forêt durable et responsable**  
Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

# SOMMAIRE



<b>3</b>	<b>Édito de Monsieur Michel Druilhe, Président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (2018-2021)</b>	<b>25</b>	<b>SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER</b>
	<b>COMMUNICATION - PROMOTION TECHNIQUES</b>	<b>26</b>	Quand la forêt s'invite chez vous
<b>4</b>	<b>Transition bas carbone :</b> le gouvernement place la filière forêt-bois au cœur de sa stratégie	<b>27</b>	ONF-Agir pour la forêt : 34 projets en 2020
		<b>29</b>	Plantons pour l'avenir : 5 millions d'euros de dons
<b>7</b>	<b>Un Fonds d'investissement pour la filière forêt-bois française</b>	<b>31</b>	Vergers à graines : un espoir face au changement climatique
<b>8</b>	<b>Lettre d'information n° 3 - juin 2021</b> <b>Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine sous l'égide de la Fondation de France</b> La restitution de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris est lancée	<b>33</b>	Label Bas Carbone : 88 projets labellisés
		<b>35</b>	Lutter contre le dépérissement des fructifications des résineux
		<b>36</b>	Plantons pour les forêts de demain
			Réduction du morcellement forestier
<b>12</b>	<b>Forêt de Chantilly, laboratoire d'expérimentations face au changement climatique</b>	<b>38</b>	<b>ÉCONOMIE</b>
<b>14</b>	<b>Contribution de France Bois Forêt à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)</b>	<b>40</b>	Valoriser la construction en bois local : tout un ART
<b>16</b>	<b>Enquête qualitative sur les programmes courts, Laisse entrer la nature</b>	<b>42</b>	L'accélérateur BPI et filière forêt-bois, première promo !
<b>20</b>	<b>Silence, ça pousse ! : histoires de forêts</b> Interview exclusive de Stéphane Marie	<b>44</b>	<b>TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS</b>
<b>22</b>	<b>Journée internationale des forêts : les trophées « La Forêt s'invite à l'École »</b>	<b>45</b>	Fibois IDF : la construction bois et biosourcés en Île-de-France
<b>24</b>	<b>Jeunes Reporters pour l'Environnement : Prix spécial Forêt et Bois</b>	<b>46</b>	Rejoignez-nous sur les réseaux ! Le papier de Florence... sur le DIGITAL
			Les événements de la filière !
			<b>CVO</b>
			Courrier des contributeurs - CVO



**ÉDITEUR** : FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO** : 03 28 38 52 43

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : MICHEL DRUILHE **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO** : JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL,

ERIKA VÉRON, FLORENCE FOURNIER, PHILIPPE DUPUY-CROISANCEIMAGE **RÉALISATION** : ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION** : STM PRESSE - ANNA ADER

**MAQUETTE** : DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION** : DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION** : 10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL -

D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR **PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION** : AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ -

AUBIN IMPRIMEUR participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label IMPRIM'VÉRT - LA LETTRE B EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC

**TIRAGE** : 25 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL** : 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021 **EN COUVERTURE** : LE CHOIX DES CHÈNES POUR LA CHARPENTE DE

NOTRE-DAME DE PARIS - PHOTO : FBF/ÉRIC FACON - **CE NUMÉRO COMPORTE UN EN CART JETÉ ÉDITION SPÉCIALE N° 38 BIS-ÉTÉ 2021 DE 16 PAGES INTITULÉ**

**TOUTES LES SÉQUENCES DE L'ÉMISSION SILENCE, ÇA POUSSÉ ! DANS UN GRAND TOUR DE FRANCE**

## Chers lecteurs de *LA LETTRE B*, chers Amis,

Lorsque vous lirez ces lignes, trois années se seront écoulées depuis mon élection aux responsabilités de l'Interprofession nationale en 2018.

Que cela passe vite lorsque l'on a - avec beaucoup d'humilité - consacré du temps et de l'énergie bénévolement au service d'une noble cause : celle de notre filière forêt-bois.

L'adage dit que les forestiers travaillent pour les générations futures et bénéficient de l'action de nos anciens. Il en va de même pour notre belle interprofession dont je suis, depuis sa création en 2004, le cinquième Président. Je tiens donc, en préambule, à remercier mes prédécesseurs et à encourager mon successeur qui aura pour charge d'accompagner les 24 organisations professionnelles membres vers les cimes.

2018-2021 fut une mandature marquée par deux événements MAJEURS et DRAMATIQUES qui ont affecté le monde entier :

- l'incendie d'une « forêt » séculaire, celle de la charpente et de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris ;
- la pandémie mondiale de Covid-19 qui a, aujourd'hui encore, des conséquences sur notre économie et nos secteurs d'activités.

Avec de l'enthousiasme, des compétences, des ressources humaines et forestières et de l'innovation, on arrive à surmonter de nombreuses embûches... Je tenais à mettre en avant, à travers ces quelques lignes, deux initiatives de la filière qui me tiennent particulièrement à cœur :

- Le lancement en avril 2019 de la **fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine**, sous l'égide de la Fondation de France, dont la deuxième édition est maintenant lancée.
- La mobilisation de toute la filière pour répondre, ensemble, aux défis de la reconstitution de la charpente et de la flèche de Notre-Dame de Paris : fournir les grumes offertes par les propriétaires privés, publics de la domaniale et de la communale à travers toute la France, et en assurer les transports et les sciages techniques.

Prenez le temps de parcourir ces pages, elles rassemblent beaucoup du travail collectif, tels que le combat pour le renouvellement forestier « couronné » par les 200 millions d'euros du plan de relance ; à lire, les nombreux sujets sylvicoles, les objectifs de développement durable atteints par les programmes stratégiques financés avec la CVO, les chiffres clés des campagnes télévisuelles des films courts *Laisse entrer la nature*, plébiscités par les Français.

Nous présentons aussi des sujets économiques avec la Banque publique d'investissement (BPI) et l'accélérateur filière, les *business angels* du bois avec Forinvest, nos actions sur les réseaux sociaux et toutes les réponses à vos questions sur la CVO.

Merci de votre confiance durant ces trois années, merci aux Administrateurs, à toutes les équipes qui ont donné beaucoup pour notre belle filière, et sachez que je reste toujours et avant tout passionnément Forestier.

**votre dévoué**



Michel DRUILHE  
Président

***La Lettre B* est le magazine d'information de la filière forêt-bois des programmes réalisés grâce aux financements de la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».**

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 25 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)



# TRANSITION BAS CARBONE : le gouvernement place la filière forêt-bois au cœur de sa stratégie

Paris, le 19 avril 2021



► De gauche à droite :  
Julien Denormandie,  
Agnès Pannier-Runacher,  
Luc Charmasson  
et Emmanuelle Wargon.

Le gouvernement annonce des mesures pour accélérer la contribution de la filière forêt-bois dans la transition bas carbone. Par la signature ce jour (*le 19 avril 2021, NDLR*) d'un avenant ambition au contrat stratégique avec les opérateurs de la filière et l'annonce de nouveaux dispositifs, les ministres en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Logement et de l'Industrie, renouvellent l'accompagnement apporté à ce secteur pour répondre au défi climatique.



**Julien Denormandie**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée chargée du Logement, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont signé aux côtés de Luc Charmasson, président du Comité stratégique de filière bois, un avenant au contrat stratégie de la filière signé en 2018. Cette actualisation du contrat, dans la perspective de France Relance, affirme trois objectifs majeurs :

- L'optimisation du puits de carbone du secteur forêt-bois au service des transitions écologiques et bas carbone.
- Une mobilisation renforcée de la filière et de l'Etat en faveur de la souveraineté industrielle de la France, en cohérence avec le potentiel forestier national et par un soutien aux implantations industrielles et à la relocalisation d'unités de transformation de bois.
- Une coopération intra et inter-filières pour renforcer les compétences et optimiser le fort potentiel d'emploi du secteur forêt-bois notamment en milieu rural.

À l'occasion de ce comité stratégique, les ministres ont pu réaffirmer la détermination du gouvernement dans la transition bas carbone et présenter plusieurs nouveautés, notamment en lien avec le plan France Relance, pour accélérer le développement de la filière forêt-bois :

## **1. UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES BÂTIMENTS NEUFS (RE 2020) QUI ENCOURAGE LA MIXITÉ DES MATÉRIAUX**

Emmanuelle Wargon a rappelé que la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE 2020) fixera un cadre pour atteindre les objectifs de décarbonation du secteur du bâtiment en valorisant notamment le stockage du carbone et donc la construction bois et biosourcée. La filière forêt-bois s'est dite prête à relever ce défi en présentant un plan « ambition bois 2030 » fondé sur dix engagements : former, développer l'offre de produits, planter et replanter, favoriser la mixité constructive, réduire les coûts, recycler en fin de vie, etc.

## **2. UN SOUTIEN RENFORCÉ À L'ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE FILIÈRE BOIS POUR LES PME ET LES ETI À HAUTEUR D'UN MILLION D'EUROS**

Attachée au développement des compétences pour les salariés comme pour les dirigeants, Agnès Pannier-Runacher a annoncé le soutien, à hauteur d'un million d'euros, à l'accélérateur de croissance filière bois pour les PME et ETI. Deux nouvelles promotions de trente dirigeants intégreront cet accélérateur, opéré par Bpifrance avec l'appui du CSF Bois, et cet outil aura vocation à être un levier pour renforcer la diversité des parcours et l'égalité des chances au sein de la filière.

### 3. UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS BOIS ET DE SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS OUVERT

Les trois ministres ont enfin annoncé conjointement l'ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le développement de produits bois et de systèmes constructifs bois innovants. Ouvert jusqu'au 13 juillet 2021, il vise à identifier l'ensemble des projets pouvant contribuer au changement d'échelle de l'offre industrielle d'éléments techniques tant de rénovation que de construction en bois. Ils devront également concourir à l'objectif de souveraineté nationale, avec la valorisation de ressource forestière française transformée sur le territoire.

Des propositions sont attendues aussi bien dans la phase de production industrielle du matériau bois transformé (panneaux, poutres, lamellé-collé, CLT...) que dans la phase de préfabrication d'éléments constructifs en bois. L'AMI englobe les principales techniques constructives à base de bois qui sont appelées à se développer de manière significative d'ici à 2035 avec la croissance de la demande intérieure.

Pour **Julien Denormandie** : « *Avec le plan France Relance doté de 200 millions d'euros pour la forêt et le bois, nous portons une stratégie ambitieuse pour nos forêts, fondée sur son renouvellement et son adaptation au changement climatique. Reposant sur l'engagement de chaque maillon de la filière forêt-bois, elle nous permettra à terme de replanter 50 millions d'arbres ! Elle nous permettra également d'investir dans les entreprises aval. Ces engagements de l'ensemble de la filière, accélérés par le plan France Relance, sont l'illustration du dynamisme de tous les acteurs de la chaîne au service de la transition bas carbone. »*

**Emmanuelle Wargon** a déclaré : « *Encourager la filière bois, c'est une stratégie nationale cohérente avec notre identité, nos territoires, notre patrimoine naturel et nos ressources. C'est aussi une stratégie cohérente avec notre transition écologique et la décarbonation de notre économie. Des forêts aux bâtiments dans lesquels nous vivons en passant par l'ensemble de la chaîne industrielle partout en France, sans oublier le bois-énergie, essentiel pour une énergie plus propre. C'est le sens de notre action avec la filière.* »

**Agnès Pannier-Runacher** a déclaré : « *C'est une réunion importante qui s'est tenue aujourd'hui pour la filière bois et notre mobilisation témoigne de la valeur que le gouvernement attache à cette ressource naturelle. La filière bois est en effet un de nos atouts pour réussir la décarbonation de notre économie : présente dans tous les territoires, nous mobilisons tous les outils de France Relance pour lui permettre d'y créer de la valeur et des emplois. À l'heure où nous offrons à la filière des perspectives de marché nouvelles dans la construction, il convient donc de lui donner les outils permettant d'en faire une filière compétitive. Je salue la signature aujourd'hui de l'avenant au contrat stratégique de filière qui engage les parties prenantes dans une démarche vertueuse d'adaptation aux défis du secteur et d'accompagnement des compétences.* »

# Un Fonds d'investissement pour la filière forêt-bois française



Photo : Dom'Innov

« Le Fonds Développement Filière Bois est un beau programme qui répond aux enjeux écologiques, économiques et sociaux de la filière forêt-bois française », souligne Éric Toppan, secrétaire général de Forinvest Business Angels. Lancé par ce réseau de forestiers investisseurs et le groupe Crédit agricole, ce fonds intéresse toutes les entreprises de la filière, de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>re</sup> transformation à la construction, en passant par l'énergie, l'ameublement, ou encore la chimie du bois... « L'idée est d'accompagner leurs projets de structuration, de modernisation et de développement qui nécessitent des investissements. Ce peut être, par exemple, l'acquisition de séchoirs, ou de machines indispensables pour augmenter les capacités de production de sciage, de produits transformés, collés, lamellés ou d'ingénierie, ou encore la création d'ateliers au sein des usines... », précise Éric Toppan.

## Un partenariat « gagnant-gagnant »

Avec un objectif de levée de fonds de 40 M€, le Fonds Développement Filière Bois investira entre 500 000 et 5 millions d'euros

Forinvest, réseau des investisseurs forestiers initié par Fransylva<sup>1</sup> en 2010, et le groupe Crédit agricole ont créé, en mars dernier, le Fonds Développement Filière Bois<sup>2</sup>. Sa mission ? Accompagner et soutenir les entreprises de la filière dans leurs projets de développement en renforçant leurs fonds propres. Explications.

► Maison individuelle construite à partir des blocs modulaires Blokiwood.

par projet retenu. En contrepartie de son apport financier, il devient propriétaire d'une part minoritaire du capital de la société pendant cinq à sept ans, l'objectif étant de ressortir avec une plus-value pour l'investisseur. Traduction ? « C'est un dispositif peu coûteux à l'entrée et "gagnant-gagnant" à la sortie : si le projet permet d'augmenter le chiffre d'affaires et la valeur de la société, chaque partie y trouve son compte. C'est un partenariat total », explique Éric Toppan.

« Ce fonds va (...) encourager la stratégie nationale de relocalisation des industries du bois. Elles pourront ainsi apporter davantage de valeur ajoutée à la matière première française (...). L'engagement (...) de Forinvest et le soutien de la Fédération nationale du bois prouvent [nos] intérêts communs pour développer les utilisations de la ressource forestière nationale », précisait, dans un communiqué, Antoine d'Amécourt, président de Fransylva, et Jacques Ducerf, président de la Fédération nationale du bois et ex-président de la Caisse régionale du Crédit agricole Centre-est. ◆

<sup>1</sup> Fédération des forestiers privés de France.

<sup>2</sup> Gestion confiée à Idia Capital Investissement, filiale du Crédit agricole.

## Pour en savoir plus :

- [forinvest-ba.fr](http://forinvest-ba.fr)
- [fransylva.fr](http://fransylva.fr)
- [fnbois.com](http://fnbois.com)
- [ca-idia.fr](http://ca-idia.fr)



**FONDATION  
FRANCE BOIS FORêt  
POUR NOTRE  
PATRIMOINE**  
Sous l'égide de la Fondation de France



# La restitution de la cathédrale Notre-Dame de Paris est lancée

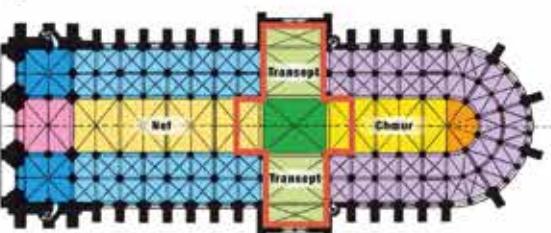
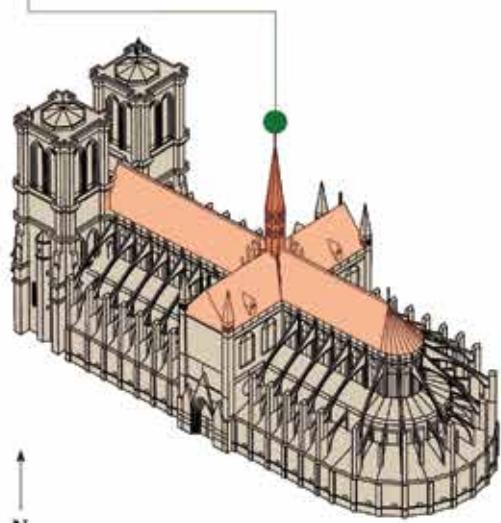
**Sous l'égide de l'interprofession nationale  
France Bois Forêt, toute la filière du monde  
forestier est mobilisée**

Lettre d'information n°3 - juin 2021



## La flèche :

Au cours de son histoire, la cathédrale connaît deux flèches : la première, édifiée au XIII<sup>e</sup> siècle, est fragilisée par les intempéries et démontée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; la seconde, construite par Eugène Viollet-le-Duc, culminant à 96 m, est inaugurée en août 1859. Elle s'effondre en avril 2019 au cours d'un important incendie. 2021 marque le début de sa 2<sup>me</sup> restitution.



Narthex	Collatéraux	Chœur
Nef	Transept	Abside
Tours	Croisée du transept	Déambulatoire
	Travées adjacentes	

## Les étapes clés

**Collecte des chênes nécessaires à la restitution de la flèche et des travées adjacentes de la cathédrale NOTRE-DAME de PARIS.**

- 1 Juillet 2020**  
Décision par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) de reconstruire la flèche à l'identique; décision confirmée par le Président de la République.
- 2 Janvier – février 2021**  
Reconnaissance et identification des bois en forêt
- 3 Mars 2021**  
Récolte des bois en forêt
- 4 1<sup>er</sup> semestre 2021**  
Sciage
- 5 Mi 2021 – fin 2022**  
Ressuyage\* à l'air ou en pré séchoir et stockage
- 6 Fin 2022 – début 2023**  
Livraison des bois aux charpentiers

\*Processus visant à évacuer l'eau contenue dans les fibres de bois, appelée « eau libre ».



Marquage du premier chêne

Photos : © David Bordes / Etablissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris



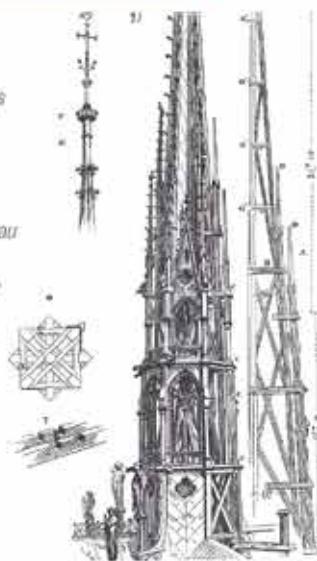
Hachette de martelage forestier, avec gravure

Le martelage est une opération qui consiste à désigner par l'empreinte d'un marteau forestier les arbres d'une coupe qu'il convient d'abattre ou de conserver.

Source : Larousse

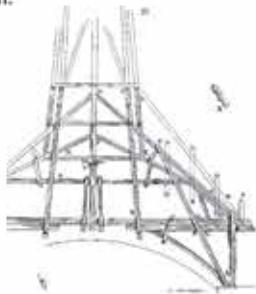
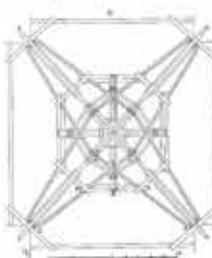
## 1 - Les besoins

Plan, coupe, élévation d'après Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, article « Flèche »



### La flèche :

La réalisation de la flèche et des travées adjacentes nécessitent environ 1 000 chênes pour un volume total de 2 500 m<sup>3</sup>. Certaines pièces sont de dimensions modestes (10 x 10 cm sur 2,5 m), d'autres sont beaucoup plus imposantes. Par exemple, les diagonales à la base de la flèche mesurent jusqu'à 18 m de long pour une section de 40 x 36 cm.



Pour réaliser la flèche :

1 000 chênes environ

2 500 m<sup>3</sup> Volume total

80 à 150 ans Âge des chênes

### La charpente :

Charpente : représentant environ 1 000 chênes et 1 500 m<sup>3</sup>  
Total charpente + flèche : 2 000 chênes pour un volume de 4 000 m<sup>3</sup>  
La reconstruction complète de la charpente nécessite 25 fermes.

## « Les cathédrales naissent dans les forêts... »

M. Aymeric ALBERT, Directeur commercial bois ONF

1000 arbres issus des quatre coins de l'Hexagone permettront de reconstruire à l'identique la flèche de Viollet-le-Duc

Reconstitution de la ferme n°7 de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris par les Compagnons du Devoir et du Tour de France dans le cadre d'un programme pédagogique d'une part, les Charpentiers sans Frontières d'autre part. Cet événement s'est déroulé sur le Parvis de Notre-Dame de Paris à l'occasion de la 37<sup>e</sup> édition des « Journées européennes du patrimoine », organisée par l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris en partenariat avec l'Interprofession Nationale France Bois Forêt.

Parvis de Notre-Dame de Paris, dimanche 20 septembre 2020 - Crédit photo : Plan Rapproché

## 2 - Les ressources

L'ensemble du projet, flèche, travées et charpente, représente environ 0,2 % de la récolte annuelle française de chêne.

Afin de s'en rendre compte : cela représente moins de 3 heures de croissance de la chênaie française pour reconstituer le prélèvement nécessaire à la restitution de la flèche et de la charpente.

### ➤ Surface totale de chênes en France :

3,8 millions ha (sur 17 millions ha de forêt soit 22 %)

### ➤ Volume total de chênes : 615 millions m<sup>3</sup>

➤ Nombre de tiges : 1,2 milliard d'arbres (de 5 à 120 cm de diamètre)

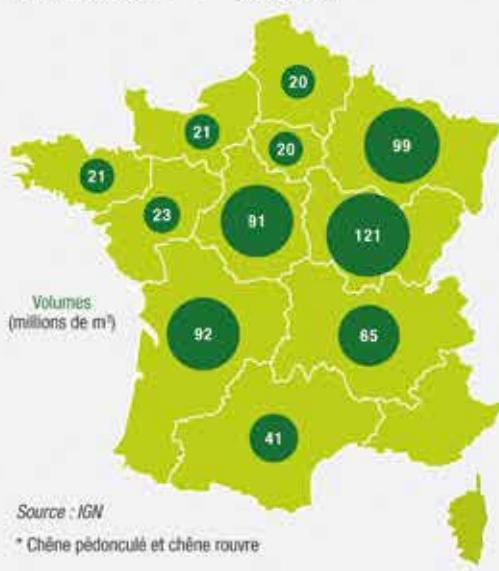
➤ Nombre de chênes de 50 cm et + : 90 millions

➤ Volume de chênes 50 cm et + : 250 millions m<sup>3</sup>

### Répartition de chênes nobles\* en France

Volume total :  
617 millions de m<sup>3</sup>

Années de référence :  
2013 à 2017



### 3 - L'organisation des dons

#### Dons de chênes par la filière forêt-bois : forêts privées, communales, domaniales

L'histoire de Notre-Dame de Paris s'écrit grâce à l'excellence de la gestion durable pratiquée par des générations de forestiers.

Pour les 1 000 chênes nécessaires à la restitution de la flèche et des travées adjacentes, 500 chênes proviennent des forêts privées et 500 des forêts publiques, communales et domaniales. Ce sont dans ces forêts que le traitement en futaie régulière a été mis en œuvre il y a plus de 200 ans.

Ces chênes sont issus à 90% de forêts certifiées PEFC (essentiellement) ou FSC et dont les prélevements étaient programmés dans les documents de gestion.

Naturellement, les bois proviennent majoritairement des grandes régions productrices de chênes de qualité : Bourgogne, Centre Val de Loire, Grand Est, Pays de la Loire, Normandie. Cependant toutes les régions de France métropolitaine sont représentées, y compris celles situées au sud du pays. Quelques bois proviennent en effet de PACA et d'Occitanie.

Afin de garantir la traçabilité de l'arbre à l'édifice, les grumes seront numérotées bord de route. Les scieurs qui réaliseront les débits renseigneront le numéro du débit et le numéro de la grume sur une base de données.



Carte de suivi des arbres géolocalisés et sélectionnés pour Notre-Dame de Paris.  
Crédit : ONF

## UN JOUR, CE CHÊNE SE TRANSFORMERA

**Le CHÊNE, AU CŒUR DE NOTRE PATRIMOINE**

Le chêne est utilisé dans la fabrication de bâts pour la conservation et la bonification d'œufs\*.

La forêt française fournit la quantité de chênes nécessaires à la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris \*\*\*.

1000 chênes, soit 1200 m<sup>3</sup>, ont permis de réaliser la réplique de l'Hermione, célèbre navire de guerre commandé par le Général la Fayette (XVIII<sup>e</sup> siècle).

**0-10 ans**  
PREMIÈRES ANNÉES : PROTÉGER LES JEUNES POUSSES ET LES AIDER À GRAMMER.

**10-20 ans**  
CROISSANCE : FAVORISER LA CROISSANCE DES ARBRES EN RETIRANT LES PLUS MAL CONFORMES POUR LAISSER S'ÉVANOUIR LES ARBRES RESTANTS.

**20-50 ans**  
DÉVELOPPEMENT : POURSUIVRE LE TRAVAIL DE SÉLECTION AU PROFIT DES PLUS BEAUX ARBRES.

**50-100 ans et plus**  
MATURITÉ : LES ARBRES SONT RÉCOLTÉS, UNE NOUVELLE GÉNÉRATION S'INSTALLE NATURELLEMENT OU PAR PLANTATION.

**BOIS D'ŒUVRE**

**BOIS INDUSTRIE**

**BOIS ÉNERGIE**

**PREMIÈRE TRANSFORMATION**

**ABOUEAGE**  
**PANNEAUGAGE**  
**COLLAGE**  
**RABOTAGE**  
**SCIAGE**

**CONSTRUCTION**

**PLANCHES**  
**TASSAUX**  
**LAMBOURDES**

**SECONDE TRANSFORMATION**

**ÉBANISTERIE**  
**PLANCHERS, PARQUETS**  
**TONNELLERIE**  
**ESCALIERS**  
**MEUBLES**  
**TRAVESES**  
**CHARPENTES\*\*\***

\*\*\* reproduction d'une travée de la charpente de Notre-Dame de Paris par les Compagnes du Devoir

**Le Saviez-Vous ?**

La reconstruction à l'identique de la charpente et de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris nécessite près de 2 000 arbres, soit 4 000 m<sup>3</sup>, l'équivalent de 0,2% du volume de la récolte annuelle de chêne.

Le chêne, essence la plus répandue de notre territoire, couvre 8,8 millions d'ha, représentant 617 millions de m<sup>3</sup>. Soit 22 % de la surface totale de la forêt française (17 M ha).

Avec le soutien de

FRANCE BOIS FORÊT  
INTERPROFESSION NATIONALE

Pour en savoir plus : [www.franceboisforet.fr](http://www.franceboisforet.fr)

FRANCEBOISFORET.FR

FONDATION FRANCE BOIS FORÊT  
POUR NOTRE PATRIMOINE

www.fondationfranceboisforet.fr

# Le début historique de la restitution de la flèche et de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris

« Les chênes que nous marquons aujourd’hui forment un pont entre les siècles »

Mme Roselyne BACHELOT, ministre de la Culture

## Des chênes soigneusement sélectionnés

Le chêne n°1 fut marqué pour l’Histoire en forêt domaniale de Bercé (Sarthe), le 5 mars 2021 en présence de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, de Julien Denormandie, ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation, du Général d’armée Jean-Louis Georgelin, président de l’établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, de Bertrand Munch, directeur général,

Office national des forêts (ONF), de Michel Druilhe, président de France Bois Forêt et de Philippe Villeneuve et Rémi Fromont, architectes en chef des monuments historiques.

Les bois seront ensuite entreposés entre 12 et 18 mois pour atteindre un taux d’humidité de moins de 30%, avant d’être mis à la disposition des charpentiers.



Credit Photo : ONF, Eric FACON / ONF et FBF  
Photo du haut : M. Michel Druilhe, président de France Bois Forêt

Derrière les masques, de gauche à droite : M. Jean-Louis Georgelin, Général d’armée / M. Julien Denormandie, ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation / Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Culture / Messieurs Philippe Villeneuve et Rémi Fromont, Architectes en chef des Monuments Historiques.

« Aujourd’hui, nous sommes heureux de coordonner cette opération unique, des forestiers aux scieurs – tous sont mobilisés pour relever ce défi hors norme. Dans le respect d’une gestion durable et responsable, nous nous assurerons de la traçabilité des bois étape par étape, depuis l’origine géographique des arbres jusqu’à la livraison des bois ressuyés aux charpentiers, en passant par leur transformation et leur stockage. »

M. Michel DRUILHE, Président de France Bois Forêt



Débantage au cheval de trait, domaine de Blasimon (33) - Credit Photo : Jacques HAZERA, Expert forestier, Membre des Experts Forestiers de France



L’interprofession nationale soutient l’utilisation de la ressource forestière et les multiples usages du matériau bois. Siège social : CAP 120 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)  
SIRET : 49014913500033

PEFC est membre partenaire de l’interprofession Nationale. Avec leur certification, nous œuvrons pour la gestion durable des forêts françaises.



Promouvoir la gestion durable de la forêt  
10-1-1

# Forêt de Chantilly, laboratoire d'expérimentations face au changement climatique

La forêt de Chantilly subit de plein fouet les impacts du changement climatique. Pour la sauver, le collectif de forestiers, scientifiques, élus et citoyens « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » en a fait un vaste champ de réflexion, d'analyse et d'expérimentation inédit.

Décryptage d'une démarche innovante en phase avec les axes stratégiques de France Bois Forêt.

*« Lors de ma première visite en forêt de Chantilly, je savais ce que j'allais voir, et, pourtant, ce fut un choc, se souvient Philippe Gourmain, expert forestier, président du Comité spécialisé de gestion durable des forêts au Conseil supérieur de la forêt et du bois. Et cela préfigure malheureusement ce qui risque de se produire dans d'autres forêts françaises. »*

Ce massif forestier de 6300ha est peuplé pour moitié de chênes, dont deux-tiers de pédonculés. D'une grande valeur historique, économique et sociale, Chantilly est aussi un poumon vert essentiel pour l'Île-de-France. Or les sécheresses récurrentes depuis 2014, la température en hausse depuis 1990 (+1,5 °C), conjuguées à la nature très drainante du sol, engendrent un fort stress hydrique des arbres. Aujourd'hui, 50 % des chênes pédonculés sont dépréciants, soit près de 50000 arbres parfois multicentenaires, ce qui représente 210000m<sup>3</sup> de bois<sup>1</sup>. « Nous nous sommes focalisés sur cette essence majoritaire, car elle constitue la force économique du domaine forestier. L'accélération du dépréciement a engendré une baisse des revenus dès l'automne 2020. Sans compter les ravageurs secondaires qui déprécient la valeur de certains bois », explique Daisy Copeaux, ingénierie forestière et adjointe de l'administrateur du domaine de Chantilly



Photo : JL Aubert

Vue du célèbre domaine de Chantilly, situé au nord de l'Île-de-France.

(Institut de France). Un sombre tableau auquel s'ajoutent les ravages des hannetons forestiers : 70 % du sol forestier infesté de larves du coléoptère jusqu'à 80cm de profondeur (consommation racinaire quatre ans durant, puis, à l'âge adulte, défoliation des arbres).

## 300 placettes d'observation permanente

Aussi les gestionnaires forestiers, avec l'Inrae<sup>2</sup>, le parc naturel régional Oise-Pays de France, l'Office national des forêts, ont-ils initié, en 2020, le collectif « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly »<sup>3</sup>. « Pour un constat partagé et objectif, nous avons voulu travailler ensemble en incluant les citoyens, 140 bénévoles formés activement sur le terrain... en nous appuyant sur un comité scientifique pluridisciplinaire (génétičien, historien, géologue...). L'idée est de croiser les disciplines et de capitaliser notre expérience qui doit être partagée avec tous », précise l'ingénierie forestière. Concrètement, 300 placettes d'observation permanente (100m<sup>2</sup> de surface) ont été mises en œuvre. Les essences y ont été répertoriées, les arbres et leur répartition listés, leur état sanitaire décrit selon le protocole Dépérissage<sup>4</sup> (voir encadré) du Département de la santé des forêts (DSF)... « Ces placettes constituent une base évolutive essentielle pour les générations futures »,

<sup>1</sup> 1 m<sup>3</sup> de bois = une tonne de CO<sub>2</sub> séquestré.

<sup>2</sup> Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

<sup>3</sup> Lancement du mouvement le 10 octobre 2020, à retrouver sur Facebook : <https://www.facebook.com/ensemble-sauvonslaforetdechantilly>

<sup>4</sup> agriculture.gouv.fr/la-methode-de-peris-pour-quantifier-letat-de-sante-de-la-foret

<sup>5</sup> Projet porté par le département Recherche Développement Innovation (RDI) de l'ONF depuis 2016.

## Pour en savoir plus

- [institutdefrance.fr/](http://institutdefrance.fr/)
- [lepatrimoine/chateau-de-chantilly](http://lepatrimoine/chateau-de-chantilly)
- [inrae.fr](http://inrae.fr)
- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- [onfr.fr](http://onfr.fr)
- [fondationfrancoisommmer.org](http://fondationfrancoisommmer.org)
- [boislandry.com](http://boislandry.com)



► Sur une placette permanente d'observation, une chercheuse de l'Inrae (Nathalie Hirt) et deux bénévoles, en train de décrire l'état de santé de chaque arbre, de les mesurer et de relever leur positionnement respectif.

précise Daisy Copeaux. Au mois de mars, 60 fosses ont été creusées – les plus profondes sont de 3m – sur des placettes sélectionnées par l'Inrae, et des échantillons de sol prélevés. Objectif : analyser en laboratoire leur composition chimique et physique, la variabilité microbienne – « *l'une des pistes, autre que la génétique, pour expliquer la mort ou la résistance de certains peuplements* » – et retracer ainsi l'histoire géologique de la forêt. « *Chantilly est devenu un laboratoire à ciel ouvert. Il y a une effervescence scientifique pour mieux comprendre et dégager des pratiques gestionnaires différentes, susceptibles d'améliorer la résistance des arbres* », explique Philippe Gourmain. Ce que confirme Daisy Copeaux : « *Face au caractère inédit de cette crise, nous appréhendons désormais notre milieu de façon nouvelle.* » Les outils mis en place ont permis de prévoir des trajectoires climatiques futures. « *Aujourd'hui, le climat est celui d'Orléans dans les années 1990 ; en 2070, ce sera celui d'Albi de 1990 !* » D'où la nécessité de la migration assistée pour avoir des espèces adaptées dans 70 ans – en migration naturelle, il leur faudrait 10000 à 15000 ans !

#### Une démarche exemplaire

Neuf essences du Sud et d'Espagne, dont des chênes sessiles et pédonculés (Projet

Rennessences<sup>5</sup>), ont donc été plantées. « *L'objectif est qu'ils s'hybrident avec les individus locaux d'ici à 50 ans. La nature fera elle-même le "ménage", laissant – on l'espère – des îlots de survivants qui recoloniseront* », explique Daisy Copeaux. Outre un patrimoine génétique adapté à l'écosystème local, ils apporteront de l'ombrage et des semenciers.

Cette approche passe aussi par la remise en question des pratiques sylvicoles. Ainsi, les arbres identifiés comme très dépréciants sont prélevés pour être exploités avant mortalité. Le taillis (4300ha du domaine) est maintenu, et non plus coupé, pour protéger les plants des vents desséchants, tout en laissant passer la lumière. Autre volet essentiel, dégager un équilibre sylvo-cynégétique, la forte présence du grand gibier empêchant toute régénération. Des formations sont donc dédiées aux chasseurs (tir, connaissance du gibier...), en lien étroit avec la Fondation François Sommer et Bois Landry.

Selon Philippe Gourmain, « *la démarche menée ici est exemplaire. La dimension sociale est fondamentale : associer les riverains à la réflexion, c'est travailler aussi sur l'acceptation, leur donner les clés pour comprendre la situation et accepter cette forêt dont les contours ne sont pas encore dessinés* ». ◆

## Chantilly et ses arbres

- 48 % de chênes avec une densité moyenne faible de 35 chênes/ha, dont 31 % de chênes pédonculés et 12 % de chênes sessiles ;
- 36 % autres feuillus, dont 9 % de hêtres ;
- 18 % futaies de pins sylvestres ;
- 4 % autres résineux.

Téléchargez le document sur la méthode Dépérir d'évaluation de l'état de santé de la forêt en scannant ce code QR





## Contribution de France Bois Forêt à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD)

Dans un contexte paradoxal d'attrait du grand public pour le matériau bois, mais aussi de défiance de certains vis-à-vis de l'exploitation forestière, France Bois Forêt entend apporter une réponse technique, pédagogique et objective pour démontrer que ses activités contribuent à concilier l'exploitation et la valorisation du bois avec la gestion durable des forêts. Pour cela, FBF a commandité une analyse indépendante auprès du cabinet Salva Terra pour évaluer la cohérence, l'efficacité et l'impact des 321 programmes financés sur la période 2019-2021 au regard des référentiels internationaux que sont les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

### Présentation des objectifs de développement durable

En 2015, l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vise à stimuler des



mesures qui permettront de mettre fin à la pauvreté et de construire un monde plus durable. Il est axé sur les trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

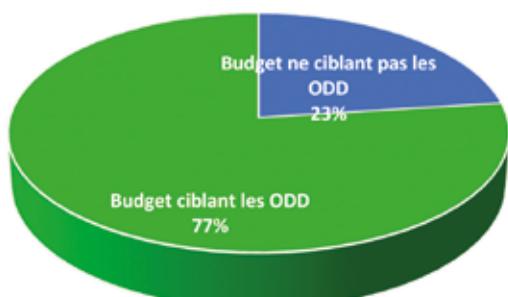
### → Une contribution significative de FBF à l'atteinte des ODD

**62 %** des programmes 2019-2021 ciblent au moins un ODD

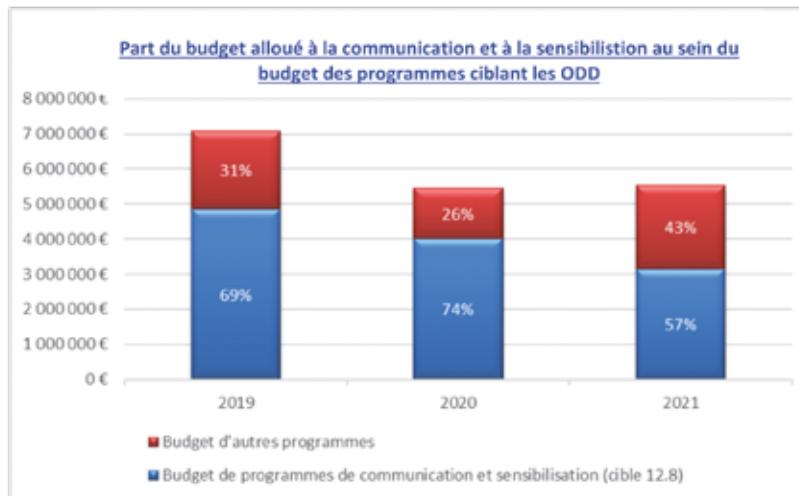
**77 %** du budget 2019-2021 ciblent au moins un ODD

**10 ODD** sont particulièrement visés, et trois le sont quasi systématiquement : **ODD 12 Production et consommation responsables, l'ODD 9 Industrie, Innovation et Infrastructure et l'ODD 15 Vie terrestre.**

Répartition du budget FBF dédié aux programmes sur la période 2019-2021



➔ **La communication et la sensibilisation au développement durable au cœur des programmes de FBF**



La très bonne couverture de l'ODD 12 « **Consommation et production responsables** » (65 % du budget) témoigne de l'accent mis par la filière sur la **communication et la sensibilisation** auprès d'un **large public** (professionnels, pouvoirs publics, grand public, écoles) sur l'importance de la filière forêt-bois dans notre société.

➔ **Un appui équilibré aux enjeux liés à la forêt et au bois**

La couverture significative et de même niveau des **ODD 9 Industrie, Innovation et Infrastructure** (49 % du budget) et **ODD 15 Vie terrestre** (43 % du budget) témoignent d'un soutien **équilibré entre la thématique bois et la thématique forêt**, symbolisés par deux programmes phares : la Prescription du bois français dans les régions et le Réseau mixte technologique (RMT) d'Adaptation des forêts au changement climatique (AFORCE).

**Prescription du bois français dans les régions**

Grâce à son ancrage territorial, le programme a démontré sa **pertinence et son efficacité** dans la **promotion du bois français** (ODD 12) et dans son **approche sur mesure et personnalisée** de l'accompagnement des projets de **construction et d'urbanisation durables** (ODD 9 et 11). Il est le **deuxième programme bénéficiant le plus de financements de la part de FBF**.



**Réseau mixte technologique AFORCE**

Depuis 2008, le réseau a développé une **expertise de référence sur les enjeux d'adaptation au changement climatique de la forêt** (ODD 13 et 15) au travers de **32 projets** de R&D, synthèses et outils d'aide à la décision **nombreux, pertinents et efficaces**. Le réseau a réussi à **fédérer 17 opérateurs de secteurs variés** (recherche, éducation, gestion) et a démontré sa capacité à organiser et accompagner le **montage de projet multi-acteurs** (ODD 17), et à vulgariser les **résultats de recherche de projets de terrain** (ODD 4).





**france•2 france•3 france•5**

*Laisse entrer la nature*, série de programmes courts (1 minute)  
du groupe France Télévisions en partenariat avec France Bois Forêt  
sur le lien entre nature, bois et lieux de vie

Version longue plus technique (2 minutes) en replay  
sur la chaîne YouTube de France Bois Forêt

**En parrainant cette série, France Bois Forêt se fait l'écho d'une tendance confirmée.**

Les Français font de plus en plus place au bois dans leur quotidien. Avec ces témoignages, les Français partagent leur art de vivre la nature en expliquant comment leurs habitations individuelles ou collectives et leurs espaces professionnels sont conçus en harmonie avec la nature et le matériau bois.

**La famille, le citoyen, le consommateur, tous se retrouvent dans :**

- ➔ le lien avec la nature ;
- ➔ le bois, une matière première renouvelable gérée durablement dans nos territoires ;
- ➔ un matériau biosourcé par excellence ;
- ➔ une production française, voire locale.

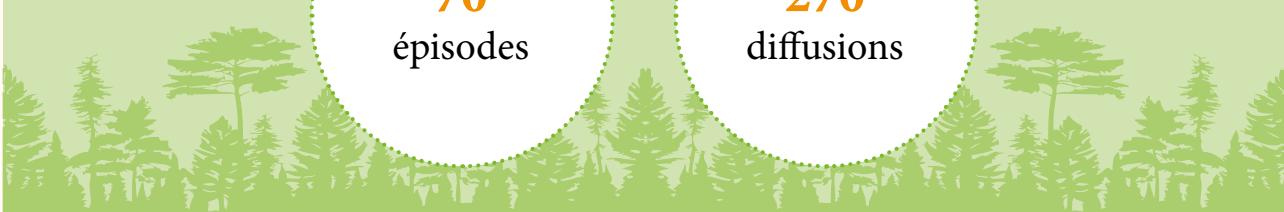
**2<sup>e</sup> saison**  
de janvier  
à mars 2021

Plus de  
**999 millions**  
de vues

**40 millions**  
de téléspectateurs  
de 18 ans et plus

**70**  
épisodes

**270**  
diffusions



## 1/ GRÂCE À CETTE CAMPAGNE TÉLÉVISÉE, FRANCE BOIS FORêt REMPLIT PLUSIEURS OBJECTIFS

- ➡ **Valoriser la ressource forestière** et faire connaître la filière forêt-bois auprès du grand public.
- ➡ **Donner la parole aux Français** et, à travers leurs témoignages, révéler la richesse du bois dans nos espaces personnels, professionnels et dans notre paysage urbain. Démontrer que le bois est partout autour de nous.
- ➡ **Valoriser le savoir-faire de nos professionnels** et des entreprises françaises.



Émissions à découvrir ou à revoir en replay sur [france.tv](http://france.tv),  
sur la chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/c/FranceBoisForet) de France Bois Forêt, ou sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)  
en scannant ce code QR

## 2/ ENQUÊTE QUALITATIVE

Afin de mesurer l'impact de cette campagne, France Télévisions et France Bois Forêt ont fait réaliser une **vaste enquête qualitative** sur les programmes courts *Laisse entrer la nature*.

Les objectifs de cette étude étaient multiples. Juger de la **qualité du programme**, de sa **compréhension** et de **l'adhésion des téléspectateurs** à son message. Enfin, au travers d'indicateurs publicitaires, apprécier la **notoriété suscitée** et **l'incitation à utiliser du bois**.

Cette étude a été réalisée du 29 mars au 5 avril 2021 par l'institut indépendant Séquence Marketing en partenariat avec Respondi. La population cible est un échantillon représentatif des Français de 16 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas.

...

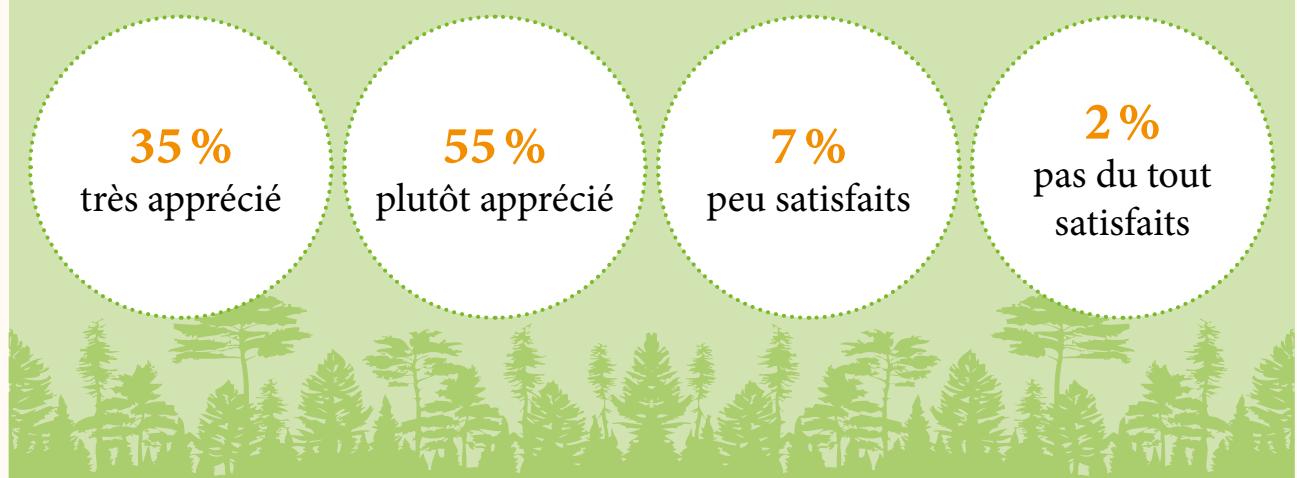
...

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- La sensibilité actuelle des Français aux thématiques du bien-être, de la santé et de la nature est particulièrement forte (plus de **90 %** y sont sensibles ou assez sensibles).
- La compréhension des programmes courts est jugée aisée, et les messages sont bien intégrés (rapprochement avec la nature, constructions respectueuses de la nature, bois matière innovant, vivant, important pour le développement durable...).
- La perception des programmes est très favorable, et cela en termes de forme (bien réalisés, belles images, clairs, réalistes) aussi bien que de contenu (intérêt des thématiques abordées, mise en avant des qualités et usages du bois, lien/rapprochement avec la nature). On notera que l'accroche et les signatures « Ensemble pour une forêt durable et responsable » sont jugées en parfaite adéquation avec les programmes.
- Les Français sont sensibles au lien entre usages du bois, emploi de proximité et développement des territoires.

*Laisse entrer la nature, toujours autant apprécié des Français !*

**90 %** des Français ont une perception favorable de ces programmes courts



**La perception des programmes est excellente concernant les qualités et les atouts du bois, les bienfaits de son usage dans la construction et le bien-fondé de l'exploitation forestière.**

sont d'accord

- |  |             |
|--|-------------|
| ➔ Mettent en avant les multiples usages du bois              | <b>93 %</b> |
| ➔ Sont en accord avec le développement durable et l'écologie | <b>91 %</b> |
| ➔ Sont agréables à regarder, bien faits                      | <b>90 %</b> |
| ➔ Évoquent des sujets qui me tiennent à cœur                 | <b>84 %</b> |
| ➔ Sont authentiques et réalistes                             | <b>82 %</b> |
| ➔ Donnent des idées accessibles à tous                       | <b>73 %</b> |

**Les programmes génèrent une très bonne compréhension des messages essentiels de la filière**

sont d'accord

- |   |             |
|---|-------------|
| ➔ La nature, c'est la vie, il faut la faire entrer dans son quotidien                   | <b>95 %</b> |
| ➔ Il faut entretenir la forêt d'une manière durable et responsable                      | <b>94 %</b> |
| ➔ Le matériau bois et les constructions en bois nous rapprochent de la nature           | <b>94 %</b> |
| ➔ Le bois en France est très important pour le développement durable et pour l'écologie | <b>92 %</b> |
| ➔ Le bois, c'est l'avenir et une source d'innovation                                    | <b>90 %</b> |
| ➔ Le bois et ses usages permettent d'offrir des emplois de proximité non délocalisables | <b>82 %</b> |

**Une envie de bois communicative**

sont d'accord

- |   |             |
|---|-------------|
| ➔ Mettent en avant les qualités naturelles du bois (confort, bien-être...)  | <b>93 %</b> |
| ➔ Donnent envie d'utiliser plus le matériau bois dans mon quotidien         | <b>84 %</b> |
| ➔ Rassurent sur l'exploitation durable et responsable de la forêt française | <b>82 %</b> |
| ➔ Donnent envie de réaliser des projets similaires                          | <b>77 %</b> |

## ENSEIGNEMENTS

- ➔ La signature « **Ensemble pour une forêt durable et responsable** » est appréciée par **89 %** des français.
- ➔ Notoriété de France Bois Forêt : **+ 45** points
- ➔ Des résultats obtenus grâce à la qualité des programmes : **90 %** d'agrément grâce aux thématiques nature en adéquation avec les attentes des Français.

# *Silence, ça pousse ! : histoires de forêts*

Retrouvez, joint à ce numéro, notre supplément de 16 pages retracant la collaboration, née à l'été 2019, entre France Bois Forêt et l'émission de France 5 *Silence, ça pousse !*.

Et aussi, l'interview de Stéphane Marie, présentateur de la célèbre émission, lequel revient, seize séquences plus tard, sur cette aventure... qui continue. Morceaux choisis.

« *Silence, ça pousse !* est une émission qui s'intéresse à tout ce qui concerne le monde végétal : ses utilisations, ses applications, ses bénéfices, ses souffrances... L'arbre en fait évidemment partie. »

« France Bois Forêt nous a ouvert les portes d'un milieu qui s'avère parfois un peu secret et nous a aiguillés vers des univers, des activités, des professions que nous ne connaissions pas forcément. »

« Ces séquences nous ont donné l'opportunité de rencontrer des gens, des expériences, de découvrir des métiers, des parcours... pour le moins étonnantes. Et surtout d'ouvrir le champ des possibles du bois. »

« Aujourd'hui, on marche sur une crête. D'un côté, il faut augmenter les surfaces forestières pour capter le carbone, assainir notre air, assurer des réserves d'eau... De l'autre, le matériau bois est nécessaire pour la construction, la fabrication de papier, de meubles ou d'emballages, ou encore pour le chauffage. »

« Dès que l'on touche à la nature, tout devient compliqué. Mais c'est très important de communiquer (...) La forêt est un univers complexe, et c'est cette complexité

qu'il faut montrer pour que les gens comprennent de quoi il retourne. »

« (...) l'équarrissage (ou équarrissement, NDLR) des bois, pour produire des pièces de charpente (...) : un savoir-faire extraordinaire qui a failli se perdre. »

« Plutôt que de dire ma préférence pour le hêtre ou autre, je dirais que ce qui m'intéresse avant tout, c'est de savoir quelle essence utiliser pour quel usage, de manière à la valoriser au mieux et la respecter au maximum. »

« Une émission est achevée sur le treillage dans les jardins du château de Versailles selon les règles de l'art, j'y tenais beaucoup. C'est une technique (...) magnifique. À travers ce sujet, l'idée est, encore une fois, de restaurer ces savoir-faire, d'en faire la démonstration, et donc de continuer d'innover. »

« L'acceptation de la récolte du bois passe par la communication : il faut exposer au maximum les tenants et les aboutissants de la filière, l'intérêt de la forêt (...) Derrière la forêt, il y a une économie qui a un rôle à jouer dans la préservation de la planète. »



## Pour en savoir plus :

- [france.tv/france-5/silence-ca-pousse](http://france.tv/france-5/silence-ca-pousse)
- [franceboisforêt.fr](http://franceboisforêt.fr)

## Silence, ça pousse ! : saison 2021



### • Scierie mobile – Diffusion le 1<sup>er</sup> mai 2021

Didier Douillard est un grand amoureux du bois. Au départ, ébéniste, il s'oriente vers la menuiserie et la charpente, en créant une entreprise pour le moins originale : une scierie mobile.

À voir ou à revoir sur <https://youtu.be/fQW8ONSvhfo>  
ou en scannant ce code QR



### • Les pépinières et la pédagogie – Diffusion le 15 mai 2021

Le reboisement, un enjeu environnemental et sociétal qui intéresse de plus en plus la jeunesse et suscite des vocations, comme on peut le constater dans cette séquence : le Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF) a offert plus de 15 000 plants dans le cadre du programme « La Forêt s'invite à l'école ».

À voir ou à revoir sur <https://youtu.be/lMLNJSpmDPs>  
ou en scannant ce code QR



### • Feuillardier – Diffusion le 22 mai 2021

Feuillardier à Tamniès (Périgord) depuis six générations, Guy Phelip fabrique de longues lattes de bois de châtaignier pour cercler les tonneaux des vignerons. Un savoir-faire en voie de disparition, qui revient sur le devant de la scène pour des cuvées prestigieuses de Cognac, de Bordeaux ou de Bourgogne.

À voir ou à revoir sur <https://youtu.be/MR7FQO2XbpE>  
ou en scannant ce code QR



### • Choix des chênes pour Notre-Dame de Paris – Diffusion le 29 mai 2021

1 000 chênes, récoltés dans toutes les régions de France métropolitaine, serviront à la reconstruction de la flèche et du transept de la cathédrale Notre-Dame de Paris détruite dans l'incendie des 15 et 16 avril 2019. Des arbres bicentenaires qui incarnent le savoir-faire forestier. Quand « la forêt » se mobilise avec la filière France Bois Forêt pour reconstruire ce chef-d'œuvre du patrimoine historique français.

À voir ou à revoir sur <https://youtu.be/XaQqDrwLOjA>  
ou en scannant ce code QR



### • Formier – Diffusion le 12 juin 2021

Rencontre : le formier. Qui dit chapeau, dit forme sur laquelle le feutre va devenir le couvre-chef. Le formier nous fait découvrir comment il fabrique et conçoit ces objets en bois.

À voir ou à revoir sur <https://franceboisforet.fr/videotheque>  
ou en scannant ce code QR

# Journée internationale des forêts : les trophées « La Forêt s'invite à l'École »

Volet pédagogique de la Journée internationale des forêts (JIF)<sup>1</sup> dont France Bois Forêt, les Pépiniéristes forestiers français (PFF), aux côtés de Teragir, sont partenaires, « La Forêt s'invite à l'École » a rencontré, une fois encore, un franc succès. Zoom sur les quatre projets lauréats, tous placés sous le signe de la gestion durable et de la multifonctionnalité de la forêt.

**L**e contexte sanitaire n'a pas entamé l'enthousiasme des établissements scolaires dans le programme « La Forêt s'invite à l'École ». Pas moins de 272 projets pédagogiques ont été enregistrés, mobilisant plus de 18400 élèves de la maternelle au lycée. La plupart de ces projets sont encore en cours, puisque déployés sur l'année scolaire. « *Leur dénominateur commun est la gestion durable des forêts et leur multifonctionnalité à travers les aspects environnementaux – la biodiversité est souvent la voie royale pour aborder ce thème –, économiques – découverte des métiers de la filière et du travail du bois – et sociaux – étude des contes et légendes par exemple* », détaille Lucie Pelous, coordinatrice de la Journée internationale des forêts au sein de l'association Teragir. Treize projets ont été nominés, un par région et un pour l'outre-mer, parmi les plus exemplaires. Après délibération du jury, trois lauréats et une mention spéciale ont été désignés. « *Ils ont été primés parce que tous s'inscrivent dans une dynamique de territoire, parfois dans des projets locaux déjà existants* », précise Lucie Pelous. Étant donné le contexte sanitaire, la Cérémonie des trophées s'est déroulée, le 19 mars, sur les réseaux sociaux<sup>2</sup>. En revanche, les lauréats récupéreront leur trophée en forêt, à l'occasion d'un jeu de piste organisé courant juin, en partenariat avec l'Office national des forêts. ◆

<sup>1</sup> La 8<sup>e</sup> édition de la JIF s'est tenue du 13 au 21 mars 2021. Voir *La Lettre B* n° 36, pages 9 et 10.

<sup>2</sup> [journee-internationale-des-forets.fr/lauréats-la-forêt-s'invite-a-lecole-saison-8](http://journee-internationale-des-forets.fr/lauréats-la-forêt-s'invite-a-lecole-saison-8)

## Pour en savoir plus :

- [journee-internationale-des-forets.fr](http://journee-internationale-des-forets.fr)
- [teragir.org](http://teragir.org)
- [pepiniereforestiere.fr](http://pepiniereforestiere.fr)
- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- [onf.fr](http://onf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 20F1237



Photos : JIF/Teragir



▲ L'équipe lauréate du 2<sup>e</sup> prix a bénéficié de l'aide de l'entreprise Naudet (PFF).



▲ Nominée cette année, l'association La Grange aux Paysages, à Lorentzen (Bas-Rhin), a mobilisé 272 élèves des écoles environnantes autour d'un projet d'écocitoyenneté.



▲ Les Pépiniéristes forestiers français ont fourni 14816 plants, déclinés par lots thématiques : charmeille, champêtre (érables, prunier...), fleurs (arbustes). Ici, sur le projet de l'école primaire Millepertuis à Caen (Calvados).



### 1<sup>er</sup> Prix : école élémentaire La Caravelle, Bretagne

C'est avec ses 235 élèves que l'établissement de Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine) a mené ce projet. Du CP au CM2, chaque classe, selon son niveau, a étudié le rôle des forêts sur le plan environnemental (impacts sur la biodiversité et le climat) et économique (gestion durable). À noter l'approche locale et citoyenne, avec un travail sur l'aménagement d'un territoire – en l'occurrence leur ville –, sur le rapport entre santé et environnement, etc. Clou du programme : la plantation en mars d'une micro-forêt, inspirée du botaniste japonais Miyawaki.



### 2<sup>e</sup> Prix : école élémentaire Jean-Moulin, Nouvelle-Aquitaine

Ce sont les arbres et la forêt qui rythment l'année scolaire de ces trente élèves en CM1-CM2, à Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne). Leur projet, outre les apports de connaissances chaque semaine, a pour objectif de renforcer les liens entre les élèves de la classe dans un milieu défavorisé, mais aussi de faciliter l'intégration de sept élèves en situation de handicap. En mars, l'école a planté 85 arbres sur un terrain mis à disposition par la mairie. Soit un lieu plus accueillant, autant pour les riverains que pour la biodiversité.



### 3<sup>e</sup> Prix : école élémentaire Alouette, Centre-Val de Loire

Cette école de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) n'est pas une inconnue puisqu'elle avait déjà été lauréate du 2<sup>e</sup> prix en 2020. Cette année, le projet des élèves de CE2 a reçu un soutien local très actif, notamment de la mairie, de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et de l'ONF, pour ne citer qu'eux. Au programme, les fonctions environnementales et économiques de la forêt abordées à travers la fabrication de papier recyclé et d'hôtels à insectes en bois, la visite des serres municipales ou encore la rencontre avec un luthier. À noter, la forte implication de cet établissement depuis plusieurs années. Comme tous les autres, le point d'orgue fut, en mars, la plantation d'arbres par 200 élèves, afin d'aménager un parc de loisirs de la ville.

### Mention spéciale : ensemble scolaire catholique agricole Cécile-Cheviet, Guyane

Partir à la découverte de son patrimoine historique et naturel, en l'occurrence la forêt amazonienne trop souvent méconnue. Tel était le projet de cet établissement de Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, dans lequel l'ONF s'est fortement investi. Les classes de première et de terminale ont ainsi pu observer sur le terrain de nombreuses plantes, qui sont autant de passerelles avec les cultures, mythes et pharmacopées des peuples amérindiens et bushinengués. L'occasion également d'aborder l'aspect économique à travers la sylviculture et les ressources.

# Jeunes Reporters pour l'Environnement : Prix spécial Forêt et Bois

La gestion durable des forêts pour lutter contre le changement climatique était la toile de fond du Prix spécial Forêt et Bois<sup>1</sup>, organisé dans le cadre du concours Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE). Un programme développé en France par l'association Teragir, en partenariat avec France Bois Forêt.



Photo : Teragir



Photo : Dieudonné/Lefloch/Leroy



Photo : Tanguy Ruth



Photo : Teragir

<sup>1</sup> Les membres du jury : Thierry Lerévérend, Teragir ; Florence Fournier, FBF ; Chrystelle Carroy, Forestopic ; Vincent Petitet, FBIE ; Bernard Lechevalier, Éditions des Halles.

## Pour en savoir plus :

- [jeunesreporters.org](http://jeunesreporters.org)
- [teragir.org](http://teragir.org)
- [fbie.org](http://fbie.org)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 21F1278  
Budget FBF : 21 k€

L'édition 2021 du Prix spécial Forêt et Bois est allée bien au-delà d'une simple réflexion sur la gestion durable des forêts. Les quatre reportages primés illustrent bien tout l'enjeu de maintenir l'équilibre entre exploitation forestière et préservation des espaces naturels. « Ces journalistes en herbe ont traité leurs sujets de façon rationnelle et professionnelle, sans catastrophisme ni résignation », explique François Benichou, coordinateur du programme JRE. Outre les solutions avancées, « ils délivrent un message à la société : rien n'est perdu si l'on agit... » C'est un journalisme de solutions, mais aussi de proximité. Quel que soit le média – vidéo, podcast, article –, ces jeunes sont partis à la découverte de leur environnement. Clé de l'un des objectifs de l'éducation au développement durable, cette immersion permet aux élèves de mieux connaître leur forêt et sa biodiversité, sa gestion et ses bénéfices, pour savoir comment la protéger. Ces reportages sont diffusés sur le site [jeunesreporters.org](http://jeunesreporters.org) et relayés par les partenaires de l'événement. ♦

## Les lauréats du Prix spécial Forêt et Bois

### 1 Catégorie 11-14 ans

1<sup>er</sup> Prix : podcast « *Respire en forêt ardennaise* » (08) réalisé par la classe de 5A du collège Charles-Bruneau, Vireux-Wallerand.

### 2 Catégorie 15-18 ans

1<sup>er</sup> Prix : « *Déchets dans la forêt d'Ermenonville (60), un lieu pourtant classé site naturel* ». Article écrit par les élèves de terminale du lycée général et technologique Jean-Monnet, Crépy-en-Valois.

### 3 Catégorie 19-25 ans, hors filière journalisme

1<sup>er</sup> Prix : vidéo « *Construire avec nos forêts, un atout à jouer pour notre planète* », par Tanguy Ruth, étudiant en gestion forestière à AgroParisTech, école forestière de Nancy.

### 4 Catégorie 19-25 ans filière journalisme

1<sup>er</sup> Prix : vidéo « *Le pin d'Alep, vers une revalorisation d'un symbole provençal* », par Émilie Méchenin et Juline Garnier.

# Quand la forêt s'invite chez vous

Photos : ONF



Lors de la Journée internationale des forêts<sup>1</sup> organisée en France par Teragir grâce à la participation de nombreux partenaires, dont France Bois Forêt, l'opération « La forêt s'invite chez vous » de l'Office national des forêts, partenaire de l'événement, a déployé une large palette d'animations. Entre sorties nature et programmation digitale, zoom sur une semaine aussi instructive que ludique.

« *Compte tenu des restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire, seuls les événements de plein air limités à de petites jauge ont été maintenus cette année* », explique Anne Bentaieb, responsable du département Événements et campagnes à l'ONF. En métropole et dans les départements d'outre-mer (DOM), les cinquante sorties nature organisées par l'ONF ont émaillé cette semaine. Jeu de piste « Coup de chaud sur la forêt », sorties nature, visites guidées ont été autant d'invitations pour les familles et les scolaires à prendre un bain de forêt, et aussi à mieux saisir les grands enjeux forestiers face au changement climatique. « *L'objectif était en effet de montrer concrètement les effets du réchauffement climatique sur la santé des forêts et de témoigner des solutions mises en œuvre pour y remédier.* » Et la forêt s'est bel et bien invitée chez

nous à travers une programmation digitale exclusive sur [onf.fr](http://onf.fr) et ses réseaux sociaux. Citons par exemple : le webinaire sur la forêt mosaïque, concept visant à diversifier les essences sur des îlots d'avenir et à varier les modes de sylviculture pour des peuplements plus résistants –, sept vidéos sur la pluralité forestière, des podcasts immersifs pour vibrer aux sons de la forêt, d'autres présentant sur un ton décalé la problématique des déchets et les bons gestes du promeneur, des jeux questions-réponses et tests à l'aveugle (*blind test*) pour petits et grands... Les enfants n'ont pas été oubliés : pour eux, des balades contées dans les forêts de l'imaginaire et des concours de dessin – « Dessine-moi une forêt » (de la maternelle au CM2) et « Dessine-moi une forêt du futur » (collégiens et lycéens) – organisés en partenariat avec l'association Teragir. ◆

►▲ Le jeu de piste « Coup de chaud sur la forêt » vise à sensibiliser, dans la bonne humeur, le jeune public aux enjeux du réchauffement climatique.

<sup>1</sup>Voir *La Lettre B* n° 36, pages 9 et 10 et les pages 22 et 23 de ce numéro.

## Pour en savoir plus :

- [onf.fr](http://onf.fr)
- [teragir.org](http://teragir.org)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

# ONF-Agir pour la forêt : 34 projets en 2020

Après une première année, le Fonds ONF-Agir pour la forêt montre déjà toute sa pertinence. Pas moins de 34 projets financés et engagés en 2020 au profit de la préservation des forêts publiques.



▲ Mare en forêt domaniale de Roumire (Normandie).

Photos : ONF



▲ îlots d'avenir dans les forêts domaniales de Woëvre et du Pontoux (Grand-Est), afin d'y tester deux nouvelles essences : le séquoia toujours vert et le chêne pubescent. Soit 4 000 plants sur 2 ha.

« La création du Fonds ONF-Agir pour la forêt<sup>1</sup>, en 2019, a été motivée par l'urgence climatique et la nécessité de préserver la vitalité des forêts publiques », explique Frédérique Lecomte, déléguée générale Mécénat, direction commerciale Bois et Services, Office national des forêts (ONF).

Sa structure dédiée a permis de développer une activité de partenariat accessible aux petits dons. « En 2020, 27 mécènes nous ont rejoints : la plupart sont des moyennes et petites entreprises. » Pour le reste, « ce sont d'anciens mécènes de l'ONF et des entreprises souhaitant s'engager dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale et environnementale, la RSE. Leur profil va de la banque à l'agroalimentaire, en passant par le transport, l'énergie, ou encore les vins et spiritueux. Nous comptons aussi 171 donateurs particuliers ». ◆

## Des projets à dimensions multiples

Ce fonds de dotation s'articule autour de six domaines d'intervention, qui illustrent toute la fonctionnalité de la gestion forestière : plantation/régénération, préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels, accueil du public, sauvegarde du patrimoine historique et culturel, enfin, innovation. Sur les 52 projets validés en 2020, 18 sont en cours de financement et 34 sont déjà financés et engagés (voir encadré), couvrant l'ensemble des thématiques. De même que la dizaine de projets déjà prévus sur 2021. « Il faut préciser que tous ces projets sont, potentiellement, multientréés. » Par exemple, le pavillon de l'Étoile du 19<sup>e</sup> siècle de la forêt de Perche-Trappe (Orne), classé dans la thématique « restauration de patrimoine »,

ouvre aussi sur la sensibilisation du public et la protection de la biodiversité avec l'accueil de chauve-souris. « C'est ce qui fait la spécificité et la richesse de notre fonds : soutenir des projets presque toujours à dimensions multiples », conclut Frédérique Lecomte. ◆

## Les projets financés en 2020

- **19 projets « Planter et régénérer pour demain ».** Soit environ 50 000 arbres plantés et 30 ha reconstitués. Exemple : reboisement de 3,5 ha de la parcelle 133, forêt domaniale de Sillé (Mayenne et Sarthe).

- **4 projets « Agir pour la biodiversité ».** Exemple : préservation des mares en forêts domaniales de Roumire et de Verte (Normandie).

- **5 projets « Agir pour l'accueil de tout public »** (18 %). Exemple : création d'un espace pédagogique forestier dans la forêt domaniale des Coulmes (Isère), au cœur du massif.

- **1 projet « Agir pour le patrimoine historique et culturel en forêt »**, soit la restauration du pavillon de l'Étoile dans la forêt domaniale du Perche et de la Trappe (Orne).

- **1 projet « Agir pour prévenir et gérer les risques naturels »**, soit la restauration de la mangrove de Port-Louis en Guadeloupe.

- **4 projets « Innover pour la forêt »** : des projets « îlots d'avenir » pour tester des essences plus résistantes. Exemple : le séquoia toujours vert et le chêne pubescent sur les forêts de Woëvre (Meuse) et du Pontoux (Saône-et-Loire).

<sup>1</sup> Voir *La Lettre B* n° 32, page 41.  
Retrouvez toute l'actualité ou faites un don sur [onf-agirpourlaforet.fr](http://onf-agirpourlaforet.fr)

## Pour en savoir plus :

- [onf-agirpourlaforet.fr](http://onf-agirpourlaforet.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

# Plantons pour l'avenir : 5 millions d'euros de dons



Planter, sensibiliser, innover, telles sont les trois missions d'intérêt général du fonds de dotation Plantons pour l'avenir (PPLA)<sup>1</sup>. S'appuyant sur un réseau de compétences<sup>2</sup> reconnu, il s'attache à répondre aux enjeux de la filière forêt-bois française face au changement climatique.

◀ Devenir mécène de Plantons pour l'avenir : une réponse concrète à 7 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

« Plantons pour l'avenir gagne en visibilité et commence à être identifié comme l'organisme de mécénat au service de la filière forêt-bois privée », se félicite Tancrède Neveu, directeur délégué de PPLA. Ce fonds de dotation compte 160 mécènes – un bon tiers issu de la filière (scieurs, papetiers, fabricants de palettes...). « Rien qu'en 2020, nous avons eu cinquante nouveaux donateurs, dont des entreprises de la construction et des maîtres d'ouvrage. » Grâce à une structure de fonctionnement légère, 85 % des dons sont dévolus strictement à la réalisation des projets. « Nous illustrons leurs différents impacts en arbres plantés, en

superficies boisées, en mètres cubes disponibles pour la filière forestière dans les décennies à venir, et donc en CO<sub>2</sub> séquestré : nous ne vendons pas de crédits carbone, mais calculons l'impact carbone des projets accompagnés par PPLA (voir encadré). »

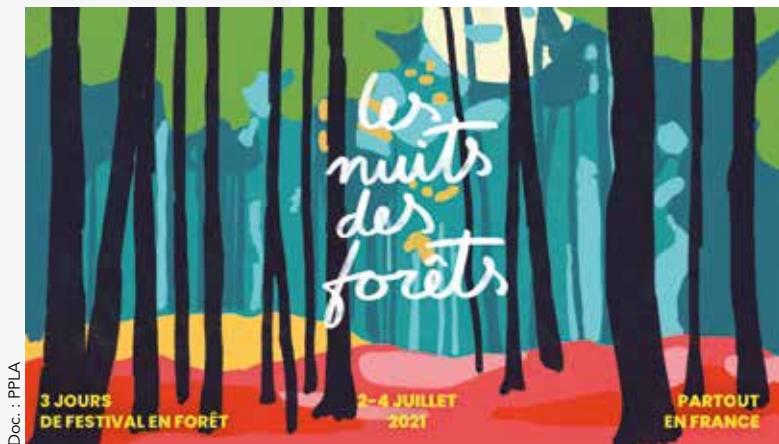
## 303 projets de reboisement soutenus

Depuis 2014, 5 millions d'euros de dons ont été récoltés et affectés aux trois programmes de PPLA : « planter », « sensibiliser » et « innover ». Le premier contribue, à travers des opérations de plantation/replantation, à favoriser une gestion durable des forêts qui maintienne un équi-

<sup>1</sup> Voir article *La Lettre B* n° 31, page 18.  
<sup>2</sup> Les Coopératives forestières, Experts forestiers de France, France Douglas, Conseil national du peuplier, Institut technologique FCBA, Syndicat national des pépiniéristes forestiers...

## Pour en savoir plus :

- [plantonspourlavenir.fr](http://plantonspourlavenir.fr)
- [foret-bois.com/ExpertForestier](http://foret-bois.com/ExpertForestier)
- [lescooperativesforestieres.fr](http://lescooperativesforestieres.fr)
- [france-douglas.com](http://france-douglas.com)
- [peupliersdefrance.org](http://peupliersdefrance.org)
- [pepiniereforestiere.fr](http://pepiniereforestiere.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [fibois-idf.fr](http://fibois-idf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



Doc. : PPLA

### « Les Nuits des Forêts »

Plantons pour l'avenir est partenaire, tout comme France Bois Forêt, du festival « Les Nuits des Forêts », opéré en Île-de-France par Fibois IDF, les 2, 3 et 4 juillet 2021. Objectif : sensibiliser le grand public aux enjeux et savoir-faire de la filière forêt-bois. Cet événement est la version déployée à l'échelle nationale du Festival des forêts en Île-de-France, qui s'était tenu en octobre 2020. « *Ce festival nous a révélé tout le potentiel du mécénat autour des actions de sensibilisation. Fibois IDF a démarré sa réflexion avec Plantons pour l'avenir autour de cet événement. Fort de son succès, il a été rebaptisé "Les Nuits des Forêts" et se déploiera, cette année, sur tout le territoire français,* » explique Céline Laurens, déléguée générale de Fibois Île-de-France. *Au-delà de ce festival, nous avons construit d'autres types d'actions avec PPLA : sensibilisation auprès des scolaires, innovation (projet de R&D autour de la chalarose du frêne à Amilly, 77). L'intérêt pour nous est de montrer comment, via le mécénat, on peut avoir un effet levier sur ces trois typologies d'actions – planter, sensibiliser et innover. Parallèlement, la plateforme « Plantons des arbres » permettra, au niveau de Fibois France, de mettre en relation des projets avec des mécènes éventuels ou d'autres types de financeurs.* »

[nuitsdesforets.com](http://nuitsdesforets.com)

[fibois-idf.fr](http://fibois-idf.fr)

### Chiffres clés

- 160 mécènes
- 5 M€ de dons collectés
- 303 projets soutenus
- 1 785 ha reboisés
- 2 200 000 arbres plantés
- 165 t de CO<sub>2</sub> captées par hectare

libre entre production de la ressource pour les industries du bois, préservation de la biodiversité et respect des usagers. « *Depuis 2014, nous avons ainsi accompagné 303 projets de reboisement en France* (voir encadré). » Le deuxième, via différents événements, permet de sensibiliser la société civile aux multifonctions de la forêt et aux enjeux de son renouvellement liés à l'augmentation des usages du bois. Il a aussi vocation d'information – des jeunes aux métiers de la forêt et des propriétaires aux pratiques sylvicoles durables – et de transmission. Le programme « innover » est, lui, orienté sur des projets d'adaptation des essences et de techniques sylvicoles en lien avec le changement climatique.

« *Accessible depuis notre site internet, notre plateforme permet aux propriétaires forestiers et à leurs gestionnaires de déposer leur projet. Et les demandes sont en augmentation ! Trois fois par an, nous engageons l'enveloppe disponible et validons les projets complets.* » À noter : tout type de boisement ou reboisement est accepté si le propriétaire dispose d'un document de gestion durable, s'engage dans une certification, est accompagné d'un expert ou d'un gestionnaire forestier... « *C'est la garantie que le projet respecte les recommandations environnementales et la législation forestière en vigueur.* »

Parallèlement, Plantons pour l'avenir a signé plusieurs partenariats avec des interprofessions régionales qui souhaitent également porter des projets d'intérêt général. Notamment Fibois Île-de-France qui porte un programme général de sensibilisation du grand public, à travers des événements comme le Festival « Les Nuits des Forêts » (voir encadré). « *En tant que partenaire, PPLA va servir d'outil de collectes de dons, pour financer une partie des événements qui seront mis en place.* » Au-delà des projets de plantations, Plantons pour l'avenir s'impose comme un outil essentiel pour répondre aux enjeux forestiers de toute la filière. ◆

# Vergers à graines : un espoir face au changement climatique

Photos : Blazy C./ONF



Définir une feuille de route pour le renouvellement des vergers à graines d'État et leur adaptation au changement climatique. C'est l'objet de cette coordination de programmes menée, dans le cadre de leurs missions respectives, par France Bois Forêt et le Comité technique permanent de sélection (CTPS<sup>1</sup>).

◀ Douglas Darrington 1.2 ; plantation printemps 2021.

« Étant donné la convergence de nos objectifs, nous avons fusionné nos groupes de travail respectifs – "Vergers à graines" et "Matériels forestiers de reproduction (MFR) et relance du reboisement" – pour coordonner ensemble cette feuille de route », souligne Richard Hébras, membre actif des deux entités (FBF et CTPS) et président du GIE Semences forestières améliorées (SFA)<sup>2</sup> et de l'entreprise Vilmorin Semences d'arbres. Une stratégie dont la réussite dépend d'un renouvellement régulier des vergers à graines, de façon à obtenir des arbres qui produisent davantage et qui soient adaptés au contexte climatique. « Il y a actuellement une problématique de vieillissement du parc. » Ce qui implique non seulement d'assurer un approvisionnement régulier et sécurisé en MFR adaptés, d'enrichir la diversité des espèces disponibles et des MFR associés, mais aussi d'en proposer de nouveaux.

## À venir, cinq nouveaux vergers

« Ce qui est ressorti en premier lieu de nos observations communes, c'est une baisse notable de productions dans les vergers. Sans parler de pénurie, la situation est de-

venue très tendue quant à la disponibilité des semences », explique Richard Hébras. Les raisons : températures élevées, sécheresses répétées et, par ricochet, infestations d'insectes ravageurs. Par exemple, sur le pin maritime, la production de semences était, il y a dix ans, à peu près de 2kg par hectolitre de cônes récoltés, contre 600 à 700g aujourd'hui, soit presque trois fois moins. Sur le Douglas, les rendements à l'hectolitre sont passés de 800 à moins de 500g.

La première étape a consisté à analyser le besoin de vergers à graines sur les MFR actuels avec, en toile de fond, une ouverture sur de nouvelles espèces. Une liste indicative de vergers à installer a été définie, avec une visibilité pour la recherche jusqu'en 2030. « Entretemps, le plan pour le reboisement du programme France Relance<sup>3</sup> en septembre 2020 a quelque peu accéléré le calendrier. Il a fallu aller plus vite, ce plan prévoyant un financement dédié à la création de nouveaux vergers à graines d'État. » D'où la validation, début 2021, d'un programme d'installation de trois vergers de Douglas (3 x 10ha), un de chêne pubescent (10ha) et un deuxième<sup>4</sup> verger de cèdre de l'Atlas (5ha). Le choix de cette

<sup>1</sup> Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en charge des forêts.

<sup>2</sup> En charge de la gestion et de l'exploitation des vergers à graines d'État. Lire l'interview de Richard Hébras dans *La Lettre B* n° 32, pp. 12 et 13.

<sup>3</sup> Voir Plan de relance, *La Lettre B* n° 35, p. 4.

<sup>4</sup> Une première phase du programme avait validé, en décembre 2019, l'installation de trois vergers (un de cèdre d'Atlas et deux de mélèze d'Europe) qui démarra prochainement.

## Pour en savoir plus :

- [pepiniereforestiere.fr](http://pepiniereforestiere.fr)
- [vilmorin-semences-arbres.com](http://vilmorin-semences-arbres.com)
- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- [onf.fr](http://onf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Consultez la brochure  
Variétés forestières améliorées  
pour une forêt d'avenir  
en scannant ce code QR





► Jeune verger Douglas Darrington junior.

espèce originaire du Sud se justifie par sa résistance au froid et à la sécheresse, quand bien même elle pousse lentement. L'objectif est d'avoir des espèces résilientes, et donc pleinement adaptées au changement climatique. Le chêne pubescent était éligible pour les mêmes raisons, d'autant plus qu'il est difficile à récolter en forêt, car dispersé et souvent hybridé avec les autres chênes. « *L'intérêt d'un verger est d'avoir un peuplement pur.* »

#### **Renouvellement des parcs vieillissants**

À des échéances plus lointaines, l'objectif est de donner une visibilité aux chercheurs. Il s'agit de pouvoir, d'une part, anticiper le renouvellement des vergers vieillissants de pin Laricio, de pin sylvestre, de merisier, d'autre part, de créer des vergers d'espèces nouvelles, à savoir, le tilleul, l'alisier, l'érable, le pin brutia, le cèdre du Liban ou encore le séquoia. Ces vergers seront, au préalable, validés par la section spécialisée du CTPS et du CTC (Comité technique de coordination des vergers d'État).

Autre axe de travail sur le long terme : l'augmentation de la production sur le Douglas et le mélèze hybride. « *Le premier est une espèce très demandée, mais, aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de faire face à la pénurie. Quant au second, nous avons beaucoup de difficultés à le produire.* » Le mélèze, qui fleurit au mois de février, période de gel fréquent, est une espèce capricieuse : il se reproduit une année, puis observe une phase de repos durant un an ou deux. En outre, il a besoin de lumière, donc la densité du verger doit être faible. Autant de contraintes qui imposent d'augmenter les surfaces de production. Avec, en toile de fond, la problématique du foncier disponible en stations adaptées.

« *Quoi qu'il en soit, le soutien de France Bois Forêt est essentiel pour nous appuyer politiquement dans la démarche du plan France Relance et solliciter de futurs financements en vue de l'installation des vergers à partir de 2025* », conclut Richard Hébras. ◆

# Label bas carbone : 88 projets labellisés



Photo : Philippe Guilleminot/CNPF

Le Label Bas Carbone<sup>1</sup> est un programme de rémunération du carbone forestier par le marché volontaire, dont le développement est soutenu financièrement par France Bois Forêt. Il est entré en phase opérationnelle en 2019. Point d'étape avec Éric Toppan, adjoint au directeur de Fransylva<sup>2</sup>, pilote du dispositif avec le CNPF<sup>3</sup> et I4CE<sup>4</sup>.

◀ Plantation d'alisiers dans le département de l'Aveyron.

## Quelle est la mission du comité d'experts créé par Fransylva, le CNPF et I4CE ?

Il s'agit de sensibiliser les propriétaires forestiers et gestionnaires aux perspectives du Label Bas Carbone (LBC). France Bois Forêt nous a confié sa promotion au sein de la filière, afin qu'il soit bien compris et assimilé en raison de sa forte technicité. Avoir un projet labellisé implique de suivre des méthodologies agréées.

## Quels sont les types de projets ?

Il en existe trois : le boisement de terres non forestières, le reboisement de forêts dégradées et l'amélioration de la gestion. À noter : pour un reboisement, la nouvelle gestion engagée doit permettre de séquestrer plus de carbone que si on l'avait laissé à l'identique. On boise, on reboise ou l'on améliore. Il faut qu'il y ait une plus-value carbone importante.

## Que conseillez-vous au forestier intéressé par cette démarche ?

Un propriétaire forestier seul aura du mal à mettre en place un programme labellisé bas carbone car la méthodologie est très rigoureuse. L'accompagnement d'une coopérative, d'un expert forestier, gestionnaire forestier professionnel est donc nécessaire. De son côté, Fransylva accompagne ses adhérents dans leur projet jusqu'au financement.

## De quelle manière vous y prenez-vous pour faire connaître le label ?

Des colloques et une tournée dans les départements étaient prévus pour présenter ce label, son fonctionnement, son financement, son potentiel et ses perspectives. Crise sanitaire oblige, nous l'avons fait de manière dématérialisée via six webinaires, du début de l'année au 14 juillet 2020. Malgré le contexte, nous avons eu des centaines de participants, auxquels nous avons expliqué comment passer à l'action, être financé et à quelle hauteur. Et aussi comment l'associer au plan de relance du gouvernement. Pour les forestiers, les rémunérations peuvent être motivantes : un financement LBC peut couvrir jusqu'à 80 % du coût total d'un projet et même, puisque c'est un marché libre, rémunérer le service carbone réalisé par le propriétaire. Sont pris en compte tous les travaux relatifs à la plantation ou à l'amélioration sylvicole, et tout ce qui va autour : préparation du sol, protection contre les dégâts de gibier, entretiens... Un financement très significatif.

## Avez-vous conçu des outils particuliers ?

Nous avons développé un calculateur. Le forestier renseigne ce qu'il recense habituellement (volume, éclaircies...) ; la calculatrice traduit cela en carbone stocké, puis, selon le projet, en carbone qui sera stocké.

Consultez la plaquette Club Carbone-Forêt-Bois en scannant ce code QR



<sup>1</sup> Voir *La Lettre B* n° 31, pp. 34 à 37.

<sup>2</sup> Fédération des forestiers privés de France.

<sup>3</sup> Centre national de la propriété forestière.

<sup>4</sup> Institut de l'économie pour le climat. Voir *La Lettre B* n° 31, pp. 34 à 37.

## Pour en savoir plus :

- [fransylva.fr](http://fransylva.fr)
- [foretpriveefrancaise.com](http://foretpriveefrancaise.com)
- [cnpf.fr](http://cnpf.fr)
- [i4ce.org](http://i4ce.org)
- [forestiere-cdc.fr](http://forestiere-cdc.fr)
- [onf.fr](http://onf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 20RD1170

Budget FBF : 95 k€

► Pessière touchée par les scolytes sur la commune de Vienne-le-Château dans la Marne.



Photo : Sylvain Gaudin/CNPF

Elle fait la différence entre les deux. C'est cette différence qui est vendue aux entreprises, et c'est grâce à ces financements que le forestier peut mettre en place ces projets, et donc prélever du carbone dans l'atmosphère en séquestrant plus de CO<sub>2</sub>.

### Quelle est la typologie des entreprises qui financent les opérations ?

Nous travaillons avec les entreprises qui sont sensibilisées et qui participent au Club Carbone-Forêt-Bois<sup>5</sup> (voir encadré). Celles qui voient la forêt comme un potentiel de compensation de leurs émissions de carbone incompressibles. Il y a les grandes entreprises engagées dans la lutte contre le changement climatique et la réduction de leur empreinte carbone, certaines déjà en phase expérimentale. Elles cherchent à comprendre et à tester le dispositif avant d'aller plus loin. Il y a aussi des PME/TPE<sup>6</sup>, qui ont un process de décision plus rapide. Ancrées dans leur territoire, elles cherchent à agir localement. Avec le LBC, elles le font à travers des programmes vertueux. Le label est jeune mais prometteur. D'autant que l'article 38 de la loi Climat et résilience<sup>7</sup> impose, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, aux compagnies aériennes exerçant sur le territoire métropolitain de compenser leurs vols domestiques. Une compensation qui s'inscrit forcément dans le Label Bas Carbone. Plusieurs compagnies, parmi lesquelles Air France, se sont déjà engagées. Le caractère obligatoire va enclencher un processus vertueux.

### Les méthodes vont-elles évoluer ?

Agrées il y a deux ans, elles ont été améliorées et adaptées. Actuellement, nous préparons une version 3, avec une consultation de tous les membres de France Bois Forêt afin de connaître leurs avis, leurs attentes... Les retours de ceux qui mettent en œuvre le label, mais aussi des propriétaires, gestionnaires, de certains opérateurs, sont essentiels pour nous permettre d'avoir une vision exhaustive et encourager la mise en place de projets en adéquation avec le terrain. Sachant qu'il faut que cela soit validé par le ministère de la Transition écologique, garant des dispositifs mis en place pour respecter les engagements de la France pour réduire nos émissions. ◆

### Chiffres clés au 1<sup>er</sup> avril 2021

- 88 projets labellisés
- 47 en reconstitution
- 37 en reboisement
- 3 en balivage\*
- 1 projet collectif en Carbon Agri\*\* (300 exploitations)
- 599 ha forestiers pour 130 000 t CO<sub>2</sub> éq environ
- 267 600 t CO<sub>2</sub> éq. prévisionnelles évitées
- 65 projets forestiers en cours de labellisation

<sup>5</sup> Voir *La Lettre B* n° 31, pp. 34 à 37

<sup>6</sup> Petites et moyennes entreprises/Très petites entreprises.

<sup>7</sup> Voir *La Lettre B* n° 31, pp. 34 à 37, et la plaquette Club Carbone-Forêt-Bois sur i4ce.org (voir encadré).

\* Marquage des beaux arbres (les baliveaux) à conserver lors de coupes.

\*\*Méthode d'évaluation des réductions d'émissions de gaz à effet de serre en élevage.

# Lutter contre le dépérissement des fructifications des résineux



◀ *Leptoglossus occidentalis* adulte, ou punaise américaine du pin, est une espèce invasive qui s'attaque aux cônes et inflorescences de diverses espèces de résineux.

◀◀ Exemple de cône sain et de cône nécrosé sur un pin maritime.

Identifier et analyser les insectes ravageurs responsables du dépérissement des fructifications des résineux. C'est l'objet de l'étude pilotée sur deux ans par le GIE Semences forestières améliorées (SFA)<sup>1</sup>, réalisée par l'institut technologique FCBA<sup>2</sup> et soutenue financièrement par France Bois Forêt et sa Section spécialisée pin maritime.

« Nous observions, depuis plusieurs années, une forte baisse de la production des semences dans les vergers de résineux, notamment sur les trois espèces majeures : pin maritime (de 2 kg à 600-700 g par hectolitre de cônes), Douglas (de 800 g à moins de 500 g par hectolitre de cônes et le pin taeda), », explique Richard Hébras, président du GIE Semences forestières améliorées. Plus précisément, un dépérissement des fleurs pollinisées et une chute des

cônelets, puis, à la récolte, un nombre moindre de graines et une part importante de graines vides. « Ce dernier point attestant très certainement la présence d'insectes : en l'occurrence, *leptoglossus occidentalis*, punaise invasive qui pique, à l'aide de son rostre (prolongement rigide de la tête, en forme de museau, portant les pièces buccales à son extrémité, NDLR), les cônelets et les cônes pour s'en nourrir, ou encore, dans le cas du Douglas, *megastigmus*,

<sup>1</sup> En charge de la gestion et de l'exploitation des vergers à graines d'Etat, le GIE fédère les deux opérateurs semenciers français intervenant dans le secteur forestier : l'Office national des forêts (sécherie de la Joux) et la société Vilmorin.

<sup>2</sup> Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

## Pour en savoir plus

- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [vilmorin-semences-arbres.com](http://vilmorin-semences-arbres.com)
- [onf.fr](http://onf.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 20RD1136

Budget FBF : 116 k€



▲ *Monitoring* sur pin taeda : présence d'insectes et notation des dégâts.

▼ Piégeage des insectes sur des pins maritimes (site Castillon).

*une petite guêpe, dont les larves se développent dans les graines* », détaille Richard Hébras.

### Piégeage d'insectes et observation par drone

Ce dépérissement des fructifications des résineux, qui met à mal la fonction même de ces vergers – à savoir, assurer un approvisionnement régulier, suffisant et de qualité en semences – a motivé le lancement, en 2020, de cette étude. « *Déployé sur deux ans, ce programme étudie la piste des insectes ; il ne s'agit pas de lutte<sup>3</sup> mais d'identification, ce qui requiert un grand nombre d'observations.* » L'objectif est d'évaluer le taux de dépérissement et l'évolution temporelle des dégâts, mais aussi de mieux connaître ces insectes ravageurs, leur cycle de vie, leurs périodes de présence et d'attaque. Entre autres aspects intéressants, la mise au point d'un système de piégeage d'insectes « *plus efficace que les premiers pièges* » pour

le *monitoring* des populations d'insectes, ainsi que l'utilisation expérimentale des drones pour le comptage et l'observation des fructifications, comme alternative à la nacelle. « *Reste à développer le logiciel capable d'analyser les photos qui ne sont pas toujours d'excellente qualité.* »

En 2020, la phase observatoire n'a pu démarrer qu'au mois de juin en raison de la crise sanitaire. « *Néanmoins, le retard devrait être comblé avec les données du printemps 2021 sur les différents pins* », précise Richard Hébras.

Les premières observations dans les houppiers de juillet 2020 (pose et récolte des pièges) mettent en évidence des cônes très résineux sur le Douglas, certainement dûs aux piqûres de punaises qui provoquent alors l'écoulement de la sève ; des fleurs résineuses avec une forte mortalité pour les pins maritimes, ainsi que la présence de larves de punaises sur les pins maritimes et taeda.

L'identification des insectes et l'analyse des données recueillies sont en cours. ♦

<sup>3</sup> Un autre projet, financé par l'Institut technologique FCBA et FBF, est, lui, dédié à la lutte.

# Plantons pour les forêts de demain



Photo : Pépinières Naudet

Augmenter le volume des plantations pour mieux adapter nos forêts au changement climatique. Tel est l'objectif des pépiniéristes français avec, à leur disposition, des variétés forestières améliorées capables de répondre à cet enjeu stratégique. Le point avec Vincent Naudet, vice-président du Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF) et dirigeant des Pépinières Naudet.

◀ Les pépinières Naudet proposent 150 références de plants résineux.

**L**e constat est toujours le même : en France, le nombre de plantations annuelles a été divisé par quatre depuis les années 1990. Soit environ 55 millions de plants par an (25 millions pour le pin maritime et 30 millions pour les autres essences). « C'est très peu, comparé aux politiques forestières européennes. Par exemple, l'Allemagne et ses 300 millions de plants annuels, alors que son espace forestier est inférieur de 30 % au nôtre », souligne Vincent Naudet, vice-président du SNPF.

« Nous espérons que le Plan de relance, en amorçant un système durable de plantations, permette à la France de revenir au niveau de ses voisins européens », ajoute-t-il. Étant donné la réalité du changement climatique et ses effets plus rapides, plus importants et plus variés qu'on ne le pensait, « ce plan peut être l'occasion pour les propriétaires et le grand public de s'approprier cette notion de plantation et la voir comme indispensable. Car elle l'est ! » Concrètement, cela pourrait se traduire par un accompagnement pour tester, puis planter des variétés ou provenances plus adaptées au contexte.

« Les pépiniéristes sont le bras armé de la replantation. Outre le pin maritime et le Douglas – les essences les plus importantes –, notre catalogue comporte plusieurs cen-

taines de variétés répondant à la nécessité de diversification. » En outre, les plants (90 % des résineux) sont issus de variétés forestières améliorées, qui ont l'énorme avantage d'avoir une base génétique très large. Ce qui n'est pas le cas en forêt « en évolution libre », où le brassage génétique, principalement par autopollinisation, est insuffisant. « Et c'est cette importante diversité génétique qui contribue à la résilience des forêts, primordiale dans leur adaptation au réchauffement climatique. Reboiser, c'est aussi garantir la fonction économique de la forêt – près de 400 000 emplois y sont rattachés –, tout en conservant sa dimension sociétale. Une tâche d'envergure. » ◆

## Pour en savoir plus :

- [pepinieresforestiere.fr](http://pepinieresforestiere.fr)
- [pepinieres-naudet.com](http://pepinieres-naudet.com)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## Évolution du marché national de plants forestiers (2019-2020 par rapport à 2018-2019)

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| • Ventes toutes essences confondues :                | - 19 %, soit 55 182 852 plants |
| • Ventes hors <i>pinus pinaster</i> (pin maritime) : | - 3 %, soit 29 875 337         |
| • Ventes des 5 premières essences :                  |                                |
| - <i>Pinus pinaster</i> (pin maritime) :             | - 31 % (25 307 515)            |
| - <i>Pseudotsuga menziesii</i> (Douglas vert) :      | + 6 % (11 950 465)             |
| - <i>Quercus petraea</i> (chêne sessile) :           | + 4 % (3 817 461)              |
| - <i>Picea sitchensis</i> (épicéa de Sitka) :        | + 12 % (1 271 018)             |
| - <i>Picea abies</i> (épicéa commun) :               | - 42 % (1 165 077)             |

# Réduction du morcellement forestier



Photos : FNCOFOR

▲ Grâce à l'accompagnement des communes forestières sur le foncier déployé en 2020, de nombreuses collectivités ont pu bénéficier de données personnalisées sur leur foncier forestier et d'un soutien dans les procédures d'acquisition.

Réduire le morcellement du foncier forestier en valorisant les compétences des communes et une gestion collaborative publique-privée, c'est l'objectif du programme « Lutte contre le morcellement de la propriété forestière par l'action foncière des collectivités ». Soutenu par France Bois Forêt et porté par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR), il a débuté en 2019 et sera finalisé en 2021.

<sup>1</sup> Ensemble de propriétés ne relevant ni du régime de la copropriété ni de celui de l'indivision.

## Pour en savoir plus :

- [collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)
- [fncofor.fr](http://fncofor.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 21IR1398  
Budget FBF : 117k€

« La problématique est la même partout, explique Silvère Gabet, directeur des programmes à la FNCOFOR. Le morcellement de la forêt impacte les dynamiques de développement des stratégies forestières territoriales. Tout devient plus compliqué : développer les filières économiques forêt-bois, mettre en place des chantiers mutualisés, favoriser l'usage du bois, etc. » D'où la nécessité d'accompagner les communes vers des projets structurants d'acquisition de foncier, comme le propose le programme « Lutte contre le morcellement de la propriété forestière par l'action foncière des collectivités ».

Mais si la problématique globale est bien identifiée, elle revêt des formes très variables selon les territoires : « Dans les régions du Massif central, nos projets portent sur des biens non délimités<sup>1</sup>, une catégorie administrative pour laquelle nous possédons peu d'outils pour remettre en gestion les parcelles. Dans d'autres zones plus urbaines, il s'agira plutôt de parcelles appartenant aux collectivités – appelées délaissés urbains –, peuplées parfois de forêt, mais non classifiées comme telles », résume Silvère Gabet. D'où la nécessité pour les communes de connaître précisément leur patrimoine forestier et les enjeux qui y sont liés.

## Mettre en place une dynamique de gestion durable

« Il s'agit donc de faciliter la liaison des données cadastrales avec les données forestières. L'idée est d'identifier, sur la base de données fiscales, le potentiel du foncier forestier. Qu'ils soient classifiés biens vacants sans maître (BVSM, NDLR) ou non délimités, ce sont des biens qui peuvent potentiellement être valorisés au sein du patrimoine communal et intégrés à une dynamique de gestion publique », souligne Silvère Gabet. Pour ce faire, l'Union régionale des collectivités forestières (Urcofor) Occitanie a développé, en 2018, l'observatoire du foncier forestier régional pour les élus<sup>2</sup> (Offre). Cet outil en ligne, capable d'exploiter les bases cadastrales de la DGFIP (Direction générale des finances publiques), permet aux élus de répertorier leurs propriétés communales et les BVSM. « C'était avant tout un outil qui permettait un suivi chiffré du potentiel cadastral des collectivités. Il analysait uniquement des données de surface. »

Dans le cadre de la seconde année de financement du programme (2020), il a été étendu à cinq régions et a évolué en intégrant un volet cartographique qui facilite la visualisation des parcelles et indicateurs. Ainsi, il est possible de générer des cartes automatiquement sur une commune donnée et de visualiser la forêt et sa composition : forêt publique soumise au régime forestier, parcelles de propriété communale, parcelles sans propriétaire. Pour Silvère Gabet, l'intérêt est évident : « Cela permet notamment d'identifier des zones où des parcelles sont mitoyennes de forêts gérées pour pouvoir les mutualiser et mettre en place une dynamique de gestion durable. »

## Un accompagnement des collectivités

Une fois ce recensement réalisé, les porteurs du projet proposent un accompagnement, par exemple, pour

les procédures d'intégration d'une parcelle sans maître au patrimoine forestier communal. D'autant plus qu'il s'agit, la plupart du temps, de collectivités rurales dépourvues de personnels spécialisés : « Nous réalisons des modèles de documents selon les besoins des élus et, souvent, sur mesure étant donné l'hétérogénéité des contextes forestiers. Parfois, nous nous déplaçons en mairie pour finaliser les processus, faire le lien et être identifiés comme des référents sur ces sujets... Il s'agit de faciliter le dépôt du dossier. »

En 2021, les objectifs du programme sont renforcés par plusieurs actions de communication. Telle la page Web « forêt – cadastre » produite par l'Urcofor Occitanie, qui aura, dès sa création, une portée nationale avec l'objectif de rendre accessible l'outil à un public généraliste. Ou encore plusieurs formations des élus municipaux aux problématiques du foncier forestier, des vidéos de présentation... « La gestion durable de nos forêts et le développement des territoires passent forcément par la question du foncier forestier », conclut Silvère Gabet. ◆

## Indicateurs quantitatifs

- 166 collectivités accompagnées.
- 37 réunions et formations réalisées.
- 677ha : surface totale des parcelles ayant bénéficié de travaux d'intégration au régime forestier (procédure acquisition, BVSM, BNS, soumission RF...).
- 5 régions ayant mis en place l'outil d'exploitation des bases cadastrales (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté).

<sup>2</sup> <https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/observatoire-du-foncier-forestier-pour-les-elus-offre>

# Valoriser la construction en bois local : tout un ART

L'investissement d'une collectivité dans un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement en bois dynamise son territoire. Aujourd'hui, il est possible de mesurer précisément cet impact grâce à l'outil d'Analyse des retombées territoriales (ART), développé par la Fédération nationale des communes forestières (Fncofor), avec le soutien de France Bois Forêt, qui vient de mettre en ligne la version simplifiée.



Photo : Jean-Marc Blache/Cofor

▲ La bibliothèque communale et le préau d'école à Châteaudouble (Drôme) mettent en œuvre 25 m<sup>3</sup> de bois (ossature et bardage) certifié Bois des territoires du Massif central. Indice ART : 77 %.

**V**aloriser le bois local dans les démarches des collectivités est l'essence même de la politique du réseau des Communes forestières. Après avoir initié, avec l'aide de France Bois Forêt, le programme « 100 constructions publiques en bois local » (2012-2017)<sup>1</sup>, la Fncofor a souhaité aller plus loin en élaborant, en partenariat avec l'agence de notation Biom Attitude<sup>2</sup>, un nouvel outil : le calculateur d'Analyse des retombées pour le territoire qui effectue des analyses à l'échelle d'un projet (bâtiment). « *L'indice ART permet de quantifier l'apport économique et social par l'emploi créé ou maintenu, ainsi que l'apport environnemental par le bilan carbone et par la surface forestière générée*, explique Théo Launay, chargé de mission bois-construction à la Fncofor. Nous avons développé un outil technique complet et précis, utilisé par les salariés des communes forestières qui accompagnent les projets. À ce jour, nous avons analysé plus d'une vingtaine de bâtiments. »

## Outil prévisionnel

Une version simplifiée a été mise en ligne en mars 2021 (<https://art.fncofor.fr>) que les maîtres d'ouvrage publics peuvent directement utiliser afin d'estimer en amont les retombées territoriales de leur projet à l'aide de quelques données clés (coût, type de bâtiment, origine des bois, origine des prestataires et de la maîtrise d'œuvre...). « *L'outil a été présenté à l'ensemble des élus du bureau national de la Fncofor, aux élus lors de formations bois-construction et assemblées départementales du réseau des communes forestières. Il est apprécié aussi bien au niveau local que régional, parce qu'il permet de valoriser la vision politique des élus en leur donnant des moyens de communiquer sur leurs projets dans les territoires* », souligne Théo Launay.

Le site internet permet aussi la mise en relation des collectivités avec le réseau des Communes forestières. Ancré localement, ce dernier propose un accompagnement, de l'idée à l'inauguration

<sup>1</sup> Voir *La Lettre B* n° 21, p. 19.

<sup>2</sup> Avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et du ministère de la Transition écologique.

## Pour en savoir plus :

- [fncofor.fr](http://fncofor.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [biomattitude.com](http://biomattitude.com)
- [ademe.fr](http://ademe.fr)

## PROGRAMME

Réf. FBF : 20IR1187  
Budget FBF : 40k€

du projet, en connectant ses enjeux à ceux de la collectivité et de son territoire, et aux professionnels de la filière forêt-bois. Et cela dans le respect du Code des marchés publics. La réaction des maîtres d'ouvrage publics ne s'est pas fait attendre. Depuis sa mise en ligne en mars dernier, ils ont évalué, via l'interface, une cinquantaine de projets.

### Bois local : un moteur du développement territorial

« *L'indice ART a une réalité économique, explique Théo Launay. Il correspond à la part d'économie qui est réinjectée sur le territoire. Plus le bois est local et mis en œuvre par des entreprises de proximité, plus le retour sur le territoire est élevé. Nous avons fixé à 80 km le périmètre du bois dit "local". Si le bois vient de plus loin, il est dénommé "bois français", ou "étranger" si hors frontières.* »

Ainsi, sur un projet bois-construction, il existe trois périmètres différents pour l'origine des bois et des prestataires. Selon les retours d'expériences, on constate en moyenne que :

- un projet en bois local mis en œuvre par des entreprises locales a 80 % de retombées territoriales ;

- un projet en bois français mis en œuvre par des entreprises locales a 60 % de retombées territoriales ;
- un projet en bois d'import mis en œuvre par des entreprises locales a 30 % de retombées territoriales.

### Vers une base de données nationale

L'outil ART peut également être utilisé pour l'ensemble des projets déjà réalisés d'une collectivité. D'où l'intérêt de certaines communes en Auvergne-Rhône-Alpes qui, ayant plusieurs bâtiments en bois, les uns certifiés Bois des Alpes ou Bois des territoires du Massif central, les autres pas, souhaitent en connaître l'impact global (emplois créés ou maintenus, bilan carbone, euros réinjectés... « *Nous travaillons également avec les départements, par exemple, celui de la Drôme qui a une politique de construction de collèges avec la certification Bois des Alpes et souhaite évaluer ses projets avec le calculateur ART, précise Théo Launay. Les réalisations qui sont et seront analysées par l'outil ART complet, via le réseau des Communes forestières, vont constituer une base de données nationale qui permettra d'améliorer l'outil et de capitaliser sur les données de projets.* »



### Focus

#### Indice ART :

Maison des professionnels de santé de Cendras (Gard)

77 %

- Année de construction : 2018

205 m<sup>2</sup>

- Surface totale : 175 000 €

32 m<sup>3</sup>

- Investissement lot bois : 32 m<sup>3</sup>

- Bois mis en œuvre :

100 % local

- Entreprises 100 % locales

#### Retombées territoriales :

- Sur 100 euros investis sur lot bois, 77 euros directement injectés dans l'économie du territoire

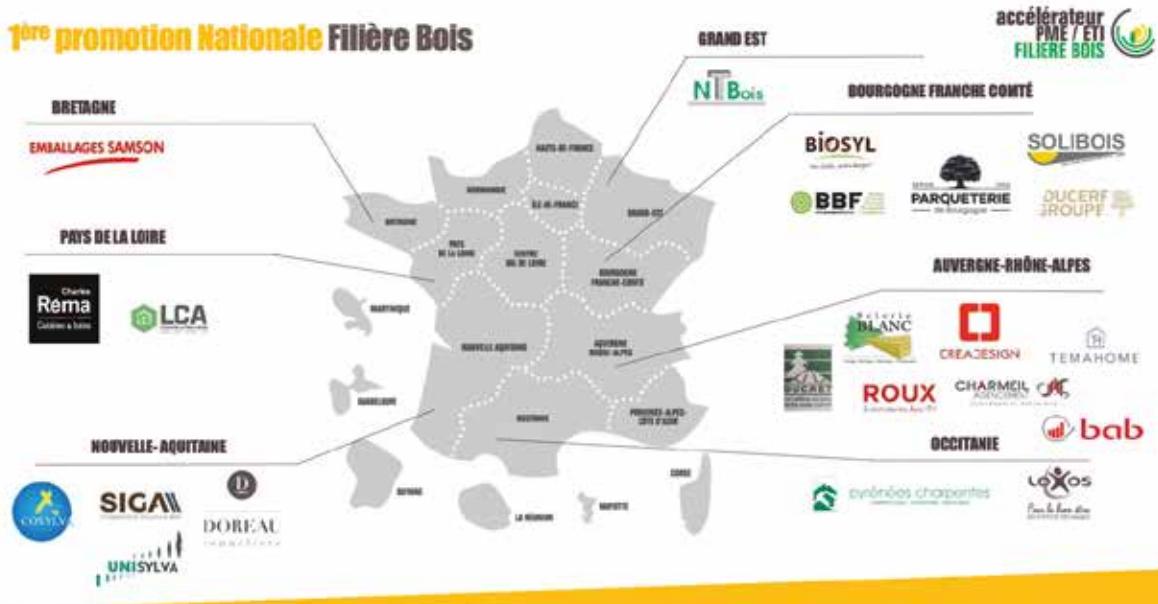
- 0,6 emploi valorisé

- 64 t de CO<sub>2</sub> évitées

- 83 ha de forêts gérées durablement

# L'accélérateur BPI et filière forêt-bois, première promo !

## 1<sup>re</sup> promotion Nationale Filière Bois



### Pour en savoir plus :

- [fbie.org](http://fbie.org)
- [bpifrance.fr](http://bpifrance.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)
- [codifab.fr](http://codifab.fr)
- [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- [em-lyon.com](http://em-lyon.com)
- [lehub.bpifrance.fr](http://lehub.bpifrance.fr)
- [tribu.bpifrance.fr](http://tribu.bpifrance.fr)

### PROGRAMME

Réf. FBF : 19F923

Budget FBF : 360 k€

En partenariat avec Bpifrance, la filière forêt-bois a mis en place un dispositif spécifique de formation pour dirigeants de PME et ETI, baptisé « accélérateur sectoriel filière bois ». Démarré en octobre 2019, le cursus de la première promotion, financé pour partie par France Bois Forêt, le Codifab<sup>1</sup> et le MAA<sup>2</sup>, se terminera en automne 2021.

Le cursus s'inspire d'une formule d'accélération de croissance mise au point par la Banque publique d'investissement (BPI) et destinée aux dirigeants d'entreprises. Le programme pédagogique de cette première promotion pour des managers issus de la filière bois a été élaboré par Bpifrance, avec l'assistance du Comité stratégique

de la filière bois (CSF Bois)<sup>3</sup> et d'un groupe de pilotage constitué de professionnels et d'organisations professionnelles.

#### Une formation sur mesure

Ambition affichée pour les entreprises : grandir et changer d'échelle. Pour les 22 participants de la première

1 Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

2 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

3 Comité stratégique de la filière bois CSF Bois/Conseil national de l'industrie (CNI).

promotion, il s'agissait de structurer des bases solides pour une croissance, intégrant la démarche stratégique, la performance opérationnelle, la transformation digitale, la gouvernance, la R&D et l'innovation, ainsi que la performance commerciale.

Le programme repose sur trois piliers : offre de conseils personnalisés (un diagnostic 360° pour identifier les leviers de croissance prioritaires, soit 5 jours par trimestre avec un expert du vivier de consultants Bpifrance) ; huit séminaires de formation thématique de deux jours chacun, avec tous les participants de la promotion (en collaboration avec l'Emlyon Business School<sup>4</sup>) ; mise en relation avec des partenaires d'innovation grâce aux autres accélérateurs Bpifrance Le Hub<sup>5</sup> et Bpifrance Excellence<sup>6</sup>. À noter, les 18 diagnostics 360° effectués à ce jour ont remporté un taux de satisfaction des participants de 90 %. En attestent les commentaires des dirigeants : « *Le profil du consultant est bien en adéquation, il y a une bonne compréhension du métier et des enjeux* »; « *Je suis très satisfaite de la rapidité et de la flexibilité des intervenants, du debriefing et de la disponibilité* » ; « *J'ai donné mes exigences, elles ont été respectées* ».... Initialement prévue sur 6 trimestres (18 mois), la formation a été allongée pour opérer quelques ajustements suite à la crise sanitaire – séances en présentiel remplacées par des webinaires, ajout de contenus (conférences, forums WhatsApp) en lien avec la pandémie, telle la protection des salariés. Il a fallu ensuite consacrer du temps aux conseils sur la gestion de la reprise d'activité et sur la façon de s'inscrire dans le Plan de relance. Soit une formation vraiment sur mesure, ancrée dans l'actualité. ♦

<sup>4</sup> Anciennement École supérieure de commerce de Lyon.

<sup>5</sup> Partenaire opérationnel de la croissance des startups.

<sup>6</sup> Réseau social entrepreneurial.

## Deux questions à Jean-Luc Dunoyer

### Directeur de projet en charge de l'animation du Contrat stratégique de filière bois CSF Bois/Conseil national de l'industrie (CNI)

#### Comment les 22 entreprises qui font partie de la première promotion de l'Accélérateur filière bois ont-elles été sélectionnées ?

Cette formation était ouverte aux dirigeants d'entreprises de notre filière (coopératives, scieries, industriels et constructeurs bois, ameublement et agencement...). Celles-ci étant, entre elles, respectivement clients et fournisseurs, l'idée était d'apprendre à leurs dirigeants à mieux se connaître au-delà de leurs branches professionnelles ou de leurs métiers, afin qu'ils puissent aussi se situer sur les chaînes de valeur de la filière.

L'initiative s'adressait à des PME dont les résultats économiques montraient une croissance sur leurs marchés, afin de les « accélérer » et d'en faire à terme des entreprises de taille intermédiaire. Nous avons donc dégagé un profil de dirigeants (CA de 17 à 20 millions d'euros) qui étaient déjà dans une dynamique de transformation. La France a une carte à jouer en matière d'économie du bois. C'est le troisième stock forestier en Europe, le marché domestique pour le bois est très dynamique. L'ambition est de mettre nos entreprises nationales au niveau de leurs concurrents allemands, autrichiens...

Le programme intégrait aussi une réflexion sur la transmission familiale intergénérationnelle de l'entreprise, 60 % de nos « accélérés » dans la promotion actuelle ayant ce projet.

#### Comment comptez-vous organiser la deuxième promotion ?

La partie information est en train d'être préparée, les documents de communication seront prêts en mai. En juin, démarrera le recrutement, l'idée étant de constituer une promotion de trente participants.

Nous mettons en place un programme PME/ETI de 2 jours de formation en promotion complète tous les trimestres et de 30 jours de conseil au total sur les 18 mois. Des rencontres entre participants de la première promotion – les ambassadeurs – et de la deuxième sont aussi prévues courant 2022. Nous nous donnons du temps en 2021 pour bien discuter le programme et que les nouveaux candidats puissent réfléchir à la portée de leurs engagements.

# Fibois IDF : la construction bois et biosourcés en Île-de-France

Fédérer les professionnels qui s'engagent dans la construction bois et biosourcés et les accompagner dans leur montée en compétences.

C'est tout le sens des actions mises en place par Fibois Île-de-France. Notamment le Pacte Bois Biosourcés, un dispositif soutenu par France Bois Forêt, qui vise à massifier l'utilisation du bois dans la construction en Île-de-France et à réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment.

▼ Bâtiment modulaire itinérant en épicéa français, situé dans le jardin du Luxembourg (Paris 6<sup>e</sup>).

**« Si la forêt n'occupe qu'un quart de l'Île-de-France, la région concentre néanmoins près de 40 % des ouvrages en bois (bureaux, logements, hôtels). Elle est donc le premier marché des nouvelles réalisations en bois », explique Paul Jarquin, président de Fibois IDF et de Fibois France. Avec, en toile de fond, l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, l'ambition est d'aller plus loin et d'« embarquer » aménageurs et maîtres d'ouvrage publics et privés. « Ce sont eux qui sont en haut de la chaîne de valeur et prennent la décision de construire en bois. »**

Signé en novembre 2020 et courant jusqu'en 2024, le Pacte Bois Biosourcés vise à changer de paradigme en créant un écosystème vertueux qui rassemble professionnels de l'amont forestier, entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, construction et immobilier. Aujourd'hui, près de 40 organisations<sup>1</sup> sont d'ores et déjà engagées – par exemple, la Solideo (le Village olympique), EpaMarne (50 % de sa production de logements en bois) –, mais aussi la Ville de Paris, la Région Île-de-France. Chaque signataire du Pacte s'engage à



Photo : Mirco Tardio

réaliser jusqu'à 40 % de sa production francilienne en bois et biosourcés d'ici à 2025 (neuf et réhabilitation). Avec l'ambition d'atteindre 1,3 million de mètres carrés d'ici à 2025. Autre engagement de taille : utiliser 30 % de bois et matériaux biosourcés français.

## Accompagner les aménageurs et maîtres d'ouvrage

L'idée est que l'interprofession régionale Fibois IDF s'impose comme un référent unique en région, qu'elle contribue « à la structuration du marché, qu'elle accompagne les aménageurs et maîtres d'ouvrage pour faciliter les rencontres avec les entreprises du territoire, architectes, bureaux d'études, constructeurs, scieurs, leur présenter l'initiative Bois de France, les informer sur la mobilisation de la ressource et les capacités françaises à produire », détaille Paul Jarquin.

Soit la mise en place d'une démarche pédagogique au service de la professionnalisation des maîtrises d'ouvrage. « Avec la Solideo et le Village olympique, nous pouvons dire que c'est le cas. À terme, nous ne serons plus dans l'expérimentation ou le prototypage,

## Pour en savoir plus :

- [fibois-idf.fr](http://fibois-idf.fr)
- [fcba.fr](http://fcba.fr)
- [uicb.pro](http://uicb.pro)
- [pefc.fr](http://pefc.fr)
- [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)



► Centre de loisirs Jacques-Chirac à Rosny-sous-Bois : murs en paille porteuse, charpente et membrures du bâtiment principal en peuplier d'Île-de-France et sapin des Vosges.

mais bien dans la structuration francilienne. »

Paul Jarquin précise en outre que les constructions doivent s'adapter à la forêt française. « Actuellement, des expérimentations sont menées sur le peuplier et le hêtre. Dans le prolongement, nous proposons à de nombreux maîtres d'ouvrage d'avoir au moins un immeuble qui mettrait en avant une de ces essences feuillues. » Autre levier : avoir une compensation carbone de ces opérations. « Même les opérations en bois ne sont pas neutres. On peut atteindre cette neutralité, via des projets de compensation carbone, telle la régénération des forêts locales. » D'ailleurs, l'interprofession travaille avec Fibois France à la mise en place d'une plateforme qui servirait à mettre en relation des détenteurs de projets de compensation avec des opérateurs de compensation carbone.

En cohérence avec le pacte, le Booster Bois-Biosourcés<sup>2</sup> est un appel à projets qui vise à faciliter l'émergence de solutions bois biosourcés innovantes dans le domaine de la construction et des usages liés aux bâtiments (mobi-

lier urbain, ameublement intérieur/extérieur...). Et cela en accord avec les enjeux actuels (neutralité carbone, mixité des matériaux, ressource locale et économie circulaire, réemploi de matériaux...) définis à travers la Stratégie nationale bas-carbone<sup>3</sup>, la RE 2020<sup>4</sup>, le plan de relance<sup>5</sup>... « Un appel à projets est lancé chaque année, et le jury élit les meilleurs d'entre eux. » Les lauréats disposeront ensuite d'un accompagnement personnalisé, en fonction de l'état d'avancement de leur projet, et d'une visibilité. Par exemple, le Forum Bois Construction, prévu du 15 au 17 juillet 2021 au Grand Palais Éphémère, leur consacrera une exposition. ◆

### La construction bois en Île-de-France : chiffres clés (2015 à 2020)

- 590 projets livrés
- 15 368 logements construits ou rénovés
- 4 % en parts de marché
- 58 % constructions neuves et 42 % rénovations et extensions-surélévations

Source : [fibois-idf.fr/enquete-construction-bois-en-ile-de-france-2020](http://fibois-idf.fr/enquete-construction-bois-en-ile-de-france-2020)

Rejoignez-nous sur les réseaux !



# Le *papier* de Florence... sur le DIGITAL

par Florence Fournier

Découvrez toutes nos actualités et celles de nos membres, nos actions, nos engagements, mais aussi, chaque mois, des vidéos, des partenariats, des événements et des appels à projets !

**2473** ABONNÉS  
SUR LINKEDIN !

**11260** ABONNÉS  
SUR FACEBOOK !

**33** TWEETS  
PAR MOIS !

**1761** ABONNÉS  
+ 136 sur YouTube !



**YOUTUBE**  
**4 317 VUES SUR CE POST**

LA CHAÎNE FRANCE BOIS FORêt **YOUTUBE**, C'EST PLUS DE **550 VIDÉOS** POUR RETROUVER TOUS NOS PROGRAMMES, COMME *LAISSE ENTRER LA NATURE OU SILENCE, ÇA POUSSE !*

L'ÉMISSION « *LA MAISON FRANCE 5 - SPÉCIALE BOIS* » EST LA **VIDÉO LA PLUS VUE EN MAI** (COMME EN FÉVRIER, MARS ET AVRIL) SUR NOTRE CHAÎNE **YOUTUBE**.



**FRANCE BOIS FORêt** @franceboisforet · 28 avr.  
Chaque année, la **#Forêt** française s'accroît de 90 millions de mètres cubes, alors qu'en on prélieve 48 millions de mètres cubes, dont 60 % de **#frêne** et 40 % de **#feuillus** et rappelons-le, le bois est un matériau **#renouvelable** !  
#LaForêtEnsemble #récoltedubois

**TWITTER**  
**3 217 VUES SUR CE POST**



**franceboisforet** · La France forêt sera bientôt de 1 500 hectares supplémentaires pour les aménagements et le bois de revêtement. Il est donc urgent de renouveler ces résidus qui ont souffert du recul régulier des déboisements depuis le début des années 2000. Dans un dossier du mois de mai 2021, l'Institut de France présente les enjeux de l'avenir pour la forêt et les moyens pour redonner le goût du travail en forêt.

**INSTAGRAM**  
**757 VUES SUR CE POST**

LA VIDÉO C'EST PAS SORCIER DE JAMY : UNE BELLE VIRALITÉ SUR **FACEBOOK** CAR C'EST DE LA VULGARISATION SCIENTIFIQUE, ACCESSIBLE À TOUS.



France Bois Forêt 13 avril · 13 min · 46 commentaires · 377 partages  
C'est pas sorcier ! Si Jamie nous l'explique en 5 mn et 27 s la gestion durable de la forêt : c'est simple, non ?  
Jamie Gourmain #forêt #arbre #bois #gestiondurable

**FACEBOOK**  
**92 227 VUES SUR CE POST...  
... ET, SURTOUT, 377 PARTAGES !**

ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE **FACEBOOK** ET OBTENEZ VOTRE BADGE D'ABONNÉ **SUPER FAN** !

LA LETTRE D'INFORMATION SUR NOTRE-DAME DE PARIS A ÉTÉ PARTAGÉE **PLUS DE 100 FOIS**.

**France Bois Forêt**  
2 482 abonnés · 1 mois · Modifié · ②

• Où en est le chantier de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris ? Comment s'organisent les dons de chênes qui serviront à restituer la flèche et la charpente ?  
Découvrez notre 1ère lettre d'info !

• Partagez-la autour de vous !

ONF (Office National des Forêts) PEFC FRANCE Philippe Gourmain Julien Denormandie Rémi Fromont Michel DRUILHE Antoine d'Amécourt Aldric de Saint Palais Georges-Henri FLORENTIN Diocèse de Paris #notredame Les Compagnons du Devoir et du Tour de France JEROME CARRAZ #charpente #chêne #patrimoine Fondation du patrimoine Christiane Baroche

**La restitution de la cathédrale Notre-Dame de Paris est lancée**  
Sous l'égide de l'interprofession nationale France Bois Forêt, toute la filière du monde forestier est mobilisée.

85 · 3 commentaires · 377 partages · +77

J'aime Commenter Partager Envoyer

**LINKEDIN**  
**2042 VUES SUR CE POST**

UNE BELLE AUGMENTATION DU NOMBRE DE NOS ABONNÉS SUR **LINKEDIN**, AVEC **+ 14 %** EN AVRIL.

#### LES ÉVÉNEMENTS DE LA FILIÈRE !

**2021**

JUILLET	02 > 04	Les Nuits des Forêts	Partout en France	nuitsdesforets.com
JUILLET	15 > 17	Forum International Bois Construction	Grand Palais Éphémère, Paris	forum-boisconstruction.com
SEPTEMBRE	18 > 19	Journées européennes du patrimoine	Dans plus d'une cinquantaine de pays	journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr
SEPTEMBRE	22 > 24	Forexpo	Aérodrome de Mimizan	forexpo.fr
OCTOBRE	15 > 19	Woodrise	Kyoto International Conference Center, Japon	woodrise.org
OCTOBRE	16 > 17	Festival de la forêt et du bois	château de La Bourdaisière, Montlouis-sur-Loire	labourdaisiere.com
OCTOBRE	28 > 31	Salon international du patrimoine culturel	Carrousel du Louvre, Paris	patrimoineculturel.com
NOVEMBRE	16 > 18	Salon des maires et des collectivités locales	Paris Expo, Paris	salondesmaires.com

**2022**

FÉVRIER	26/02 > 06/03	Salon international de l'agriculture	Paris Expo, Paris	salon-agriculture.com
JUIN	01 > 03	Carrefour international du bois	parc des Expositions, Nantes	timbershow.com
OCTOBRE	03 > 06	Batimat	Paris Expo, porte de Versailles	batimat.com
NOVEMBRE	21 > 24	All4pack	Paris-Nord Villepinte	all4pack.fr

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2020-2022, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr), rubrique CVO 2020.

France Bois Forêt - Service gestion CVO

CS 20011 - 59895 Lille Cedex 9

Tél. : 03 28 38 52 43

[franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Jean Looper,  
Responsable collecte CVO



### QUESTION D'UNE COMMUNE FORESTIÈRE :

« Je suis maire d'une commune qui a été relancée par FBF pour le paiement de la CVO. Pourquoi cette obstination de votre part ? Notre conseil municipal a adopté une délibération contre le paiement de la CVO. »  
M. le Maire de D... (dpt. 39) 20.01.2021

### RÉPONSES DE L'INTERPROFESSION NATIONALE

L'article 3 de l'accord interprofessionnel pour la période 2020-2022, reconnu et étendu par les pouvoirs publics le 27 décembre 2019, précise les modalités de déclaration et de paiement des CVO. Ainsi, les assujettis doivent retourner le bordereau de cotisation, complété, et s'acquitter de la cotisation due, avant le 30 avril de chaque année.

S'ils n'ont pas réalisé d'activités relevant de l'accord interprofessionnel au cours de l'exercice concerné, ils doivent tout de même renvoyer une déclaration à France Bois Forêt, l'informant de cette situation. Ceci afin d'éviter des relances inappropriées et dispendieuses.

La CVO est obligatoire du fait de l'extension de l'accord par arrêté ministériel, et s'applique pour tous les opérateurs qui auraient réalisé une ou des activités concernées au cours de l'année écoulée.

Un vote contraire, même émanant d'un conseil municipal, sera en conséquence entaché d'illégalité.

France Bois Forêt en informera le préfet de région pour agir sans tarder contre ces dispositions prises et contraires à la loi. Ce dernier pourra ainsi faire annuler cette décision et rappeler les termes de la loi. À ce titre, et en cas de refus d'obtempérer de la part de la commune, le préfet de région pourra être amené à engager une procédure de mandatement d'office.

### CONSEIL DE L'INTERPROFESSION NATIONALE :

Participer au travers de la CVO, c'est contribuer à rendre une filière forêt-bois plus innovante et plus dynamique pour l'emploi dans les territoires.

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2020-2022, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr), rubrique CVO/infos juridiques.



*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SOUS-PREFECTURE DE LURE

Représentation de l'Etat

Affaire suivie par : [REDACTED]

Tél :

mél : [REDACTED]

Lure, le 22/03/2021

Le sous préfet de Lure

à

Monsieur le Maire  
[REDACTED]

Objet : Cotisation Interprofessionnelle Obligatoire (CVO)

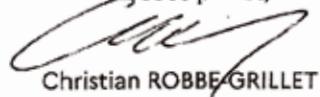
Par courrier en date du 4 mars 2021, mon attention a été appelée par FRANCE BOIS FORET, au sujet de la cotisation interprofessionnelle obligatoire.

Je vous rappelle qu'en application des accords interprofessionnels relatifs aux financements des actions de FRANCE BOIS FORET, vous êtes redevable annuellement à cette interprofession nationale d'une contribution interprofessionnelle obligatoire conformément aux dispositions de l'article L 632-6 du Code rural et de la pêche maritime.

Aussi, je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'à défaut de transmettre les documents et le paiement de la CVO, une procédure de mandatement d'office pourrait devoir être engagée envers votre collectivité.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé de la suite que vous souhaiterez donner à cette affaire.

Le sous-préfet,



Christian ROBBE-GRILLET

Sous-Préfecture de Lure  
18 square du Général de Gaulle - BP 149 - 70204 LURE CEDEX  
tél : 03 84 89 18 00 - courriel: sp-lure@haute-saone.gouv.fr  
Site Internet : <http://www.haute-saone.gouv.fr>

# La filière Forêt-Bois au secours de nos patrimoines historiques

## PARTICIPEZ À LA 2<sup>E</sup> ÉDITION

Rendez-vous sur [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

Consultez le Règlement intérieur de l'appel à projets

Les projets seront sélectionnés par un jury composé de membres du comité exécutif de la *fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*

Déposez votre projet de restauration avant le 31 août 2021

70.000 € seront attribués pour les projets retenus

Les 7 Lauréats de l'Édition 2020 : 10.000 € attribués à chaque projet



Ferme de la Forêt, Monument Historique Courtes (01)



Escalier hélicoïdal de la tour d'Avalon Saint-Maximin (38)



Lavoir Pierrefitte-sur-Aire (55)



Barque à voile latine qui sera baptisée ESPERANCE III - Annecy (74)



Chapelle de la Bourdaisière Montlouis-sur-Loire (37)



Manoir historique de Coëtcanec Locmaria-Grand-Champ (56)



Abbaye de Longues Longues-sur-Mer (14)

Pour en savoir plus scannez ce flashcode

